

DES PAYSANS  
DES PAYSAGES  
UN PAYS



 CHAMBRE JURASSIENNE  
D' **AGRICULTURE**

**2017**

**RAPPORT ANNUEL**

[www.agrijura.ch](http://www.agrijura.ch)

Avec nous, vous évitez les  
lacunes : **compétent et  
bien conseillé!**

**agrisano** 

**Pour les familles paysannes !**  
Toutes les assurances à portée de main.

**Votre service de conseil:**

**PRESTATERRE**

ASSURANCES ET SERVICES

filiale de la



Rue St-Maurice 17  
2852 Courtételle  
Tél. 032 426 83 01  
[www.agrisano.ch](http://www.agrisano.ch)

## Table des matières

---

1.	Mot du président Philippe Jeannerat	4
2.	L'année 2017 sous revue	7
3.	Statistiques de l'agriculture jurassienne	17
4.	Météo et récoltes	19
5.	Economie végétale	20
6.	Economie animale	24
7.	Groupes de travail et projets CJA en cours	31
8.	Terrentraide Sàrl	42
9.	Assurances Prestaterre CJA Sàrl	42
10.	Service juridique	44
11.	Fondation Rurale Interjurassienne	45
12.	Promotion de l'agriculture	47
13.	AJAPI	48
14.	Programme d'activités 2018	49
15.	Procès-verbal de l'assemblée générale 2017 de la CJA	49

### **Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activités :**

Michel Darbellay, Philippe Jeannerat, Ignace Berret.

FRI : Briec Lachat et Bernard Beuret (chapitres 4 et 5).

Courtételle, janvier 2018



CHAMBRE JURASSIENNE  
D' **AGRICULTURE**

Rue St-Maurice 17, CP 122, 2852 COURTETELLE

Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71

e-mail : [info@agrijura.ch](mailto:info@agrijura.ch)

Site internet : [www.agrijura.ch](http://www.agrijura.ch)

**Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl**

Case postale 126, 2852 COURTETELLE

Tél. 032 426 83 01 - Fax 032 426 78 71 e-mail : [assurances@agrijura.ch](mailto:assurances@agrijura.ch)

## **1. Mot du président Philippe Jeannerat**

---

Un printemps précoce a réveillé la nature un peu trop tôt. Personne ne s'en serait plein si le retour du froid n'était pas venu perturber ce démarrage hâtif. Les arbres fruitiers et la vigne ont subi d'énormes dégâts du gel avec des pertes de rendement majeures et pour certaines exploitations spécialisées les conséquences sont lourdes. Durant l'été, les précipitations ont juste été suffisantes pour garantir de bons rendements et une bonne qualité dans les herbages et les céréales. Malheureusement, l'eau manque toujours à l'alimentation des sources et les problèmes d'approvisionnement de certains pâturages et fermes isolées demeure. Les fortes précipitations et chutes de neige en montagne de ce début d'hiver sont de bon augure et pourraient atténuer le phénomène pour la prochaine année.



### ***Politique : un signal fort pour garder la main sur notre alimentation***

Après le retrait par l'USP de l'initiative pour la sécurité alimentaire en faveur du contre-projet du Conseil des Etats, beaucoup d'énergie fut déployée pour garantir un oui dans les urnes le 24 septembre. Les efforts ont payé, avec un résultat record pour ne pas dire un plébiscite pour un contre-projet. Avec le deuxième meilleur score du pays, soit près de 90% de oui, le Jura a pu compter sur ses familles paysannes pour mener une campagne exceptionnelle. Merci encore à elles pour leur engagement, leurs motifs en bord de route, leurs articles ou déclarations dans la presse. On a retrouvé des agriculteurs solidaires et motivés, véritable force pour la défense professionnelle.

A peine le temps de savourer la victoire que le Conseil fédéral, par la voix de son Ministre de l'économie, venait torpiller les espoirs de la profession en présentant son projet PA 22+. Une PA22+ qui bafoue la volonté du peuple, exprimée quelques semaines plus tôt. M. Schneider-Amman se montre très clair : il souhaite une libéralisation de l'agriculture en réduisant massivement les taxes douanières, ceci afin d'utiliser les produits agricoles comme monnaie d'échange à l'exportation des biens et services de l'économie suisse. La manœuvre est inacceptable et indigne d'un élu prêt à plonger tout un secteur dans l'abîme. La meilleure démocratie du monde ne peut pas se permettre une telle dérive.

Il est clair que nous avons besoin d'une économie prospère et que cela passe par des négociations internationales. Mais de là à sacrifier l'agriculture pour doper une santé économique déjà prospère, il y a un pas qu'il faut empêcher de franchir. Nos négociateurs doivent rester fermes et cesser de sacrifier notre agriculture sans égards. Je remercie au passage le Parlement jurassien pour son soutien dans ce combat contre les décisions du Conseil fédéral. L'avenir de l'agriculture familiale, tel que nous la concevons est en jeu.



**Votation mais aussi opération séduction pour notre agriculture.**

### **Marchés : du mieux mais à un niveau encore trop bas**

Sur les marchés, le prix du lait d'industrie reste très préoccupant. Malgré une légère augmentation au 2<sup>e</sup> semestre par rapport à l'année précédente, la fiche de paie des producteurs reste alarmante. L'érosion des producteurs continue même si le volume global de lait en Suisse reste stable. L'effet Mooh n'aura pas eu de grandes répercussions sur le revenu des producteurs jurassiens. Alors que pendant des années, on nous a répété que la pression sur le prix du lait était due à une montagne de beurre stockée et impossible à vendre, pour la première fois le beurre a été victime de pénurie. Et pourtant, les prix n'ont pas redécollé, malgré un franc redevenu plus faible. La faute, soi-disant, à un surplus de poudre de lait maigre au niveau international, ayant fait chuter les cours. Une situation prouvant l'opacité du marché laitier qui devrait pourtant rétribuer un prix suisse à la production suisse.

A l'inverse, le prix du bétail de boucherie s'est bien maintenu à un haut niveau durant l'année. Ceci, en raison d'une forte demande due à un marché asséché en raison de la diminution du nombre de vaches laitières mais aussi à la meilleure qualité du bétail vendu. Seul le porc reste à la traîne et peine à remonter. Pour les céréales, d'excellents rendements sont à signaler avec des prix dans la ligne de 2015.

## ***S'adapter pour gagner en efficacité***

L'évolution de l'agriculture, de la société en général nous pousse à nous remettre en question régulièrement. Pour gagner en efficacité, la CJA a mis sur pied un groupe de travail en collaboration avec les sociétés régionales pour redéfinir les buts à atteindre par ces dernières. Il en est ressorti dans les grandes lignes que la diminution des charges administratives au profit d'actions plus ciblées dans la défense professionnelle et le développement rural s'avère souhaitable. Des propositions dans ce sens ont été faites pour finalement déboucher sur la dissolution des sociétés régionales et leur intégration à la CJA sous forme de sections dont les missions de défense professionnelle de proximité ne changeront pas. Cette réforme va à coup sûr redynamiser les actions de terrain et apporter, nous l'espérons, un renouveau bénéfique à la profession.

## ***L'agriculture face à d'incessantes attaques de milieux extrémistes***

L'agriculture est souvent la cible de différents mouvements minoritaires du genre protection des animaux ou de la nature, véganes ou antispécistes. Des actions illégales sont menées pour dénoncer des soi-disant maltraitements animales en pénétrant dans des bâtiments privés sans autorisation par exemple. La loi suisse, la plus sévère au monde, définit clairement les sanctions en cas d'infractions. Sans contester les pénalités infligées pour les cas de maltraitance animale, pourquoi ne pas également punir les justiciers autoproclamés pour leurs actes illégaux lors de prises de photos volées ou autres délits ? Pourquoi attaque-t-on systématiquement l'agriculture pour son utilisation de produits chimiques alors que les fabricants de ces derniers ne sont que très rarement pointés du doigt ? Ces agissements ont peut-être le mérite de soulever certains problèmes mais causent énormément de tort à la très grande majorité des agricultrices et agriculteurs qui pratiquent leur métier correctement. La collaboration avec les autorités de surveillance règlera les problèmes plus rapidement que les actions idiotes d'une minorité au bénéfice d'une méconnaissance totale des pratiques agricoles.

Philippe Jeannerat, président

## 2. L'année 2017 sous revue

### LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE INSCRITE DANS LA CONSTITUTION

Avec 89,8% de oui, le Jura a plébiscité l'inscription de la sécurité alimentaire dans la constitution, en affichant le 2<sup>e</sup> meilleur résultat national. Au-delà de la votation et par ses différentes actions, l'agriculture a mené une véritable opération séduction en faveur de l'approvisionnement indigène, seul véritable garant de la sécurité alimentaire. La campagne a permis d'insister sur l'importance de notre alimentation et sur le réflexe de privilégier la provenance suisse. La CJA a obtenu le soutien de plusieurs personnalités jurassiennes pour son comité de campagne.



Pour leur part, les familles paysannes jurassiennes se sont mobilisées de manière exemplaire au niveau de l'affichage et des nombreux teasings qui ont fait forte impression, démontrant une dynamique paysanne qui existe encore ! La balle est désormais dans le camp des Chambres fédérales pour concrétiser au mieux la volonté de l'agriculture et du peuple, tandis que le Conseil fédéral tente d'interpréter à sa manière le nouvel article constitutionnel.

Alors que Johann Schneider-Ammann avait affirmé devant les chambres fédérales que le contre-projet déterminerait le maintien du taux d'autoapprovisionnement, le Conseil fédéral se contredisait quelques semaines après la votation en



Les motifs aux quatre coins de la campagne jurassienne ont attiré l'attention sur la votation. Ici, le teasing de la famille Cattin à Cornol, vainqueur du prix de l'USP.

présentant une PA22+ esquissant un affaiblissement significatif de ce même taux. L'agriculture veillera au grain pour que l'approvisionnement indigène reste le pilier de la sécurité alimentaire par des conditions-cadres adaptées. Avec l'augmentation de la population de deux millions d'habitants d'ici 2050 et la réduction des terres cultivables, le contre-projet devra reposer les bases de notre production indigène, également à l'égard de l'étranger en introduisant l'aspect durabilité dans les échanges internationaux, critère totalement absent jusqu'ici.



## POLITIQUE AGRICOLE 18-21

Déjà à son terme, la PA 14-17 sera suivie de la 18-21. La consultation du Conseil fédéral n'a porté que sur des modifications au niveau des ordonnances, sans toucher au niveau légal. Contre l'avis du Conseil fédéral, les Chambres fédérales ont décidé de maintenir les montants des paiements directs tant au niveau du programme de stabilisation 2017-2019 que du crédit-cadre 2018-2021. Par contre, les crédits d'investissement et les améliorations structurelles subiront des réductions de respectivement 11,7 et 11 millions de fr. par an, comme contribution de l'agriculture aux mesures d'économies. La profession déplore un affaiblissement lancinant des aides aux améliorations structurelles pourtant essentielles au renforcement de la compétitivité de notre agriculture. La CJA craint que les conditions d'octroi deviennent trop élitistes avec de probables difficultés de financement pour les nouveaux projets. Par ailleurs, à force de lâcher sur ces aides, le risque demeure de ne plus pouvoir rehausser ces enveloppes à l'avenir.

Concernant le budget agricole fédéral 2017, le Parlement a corrigé la plupart des économies prévues par le Conseil fédéral. Ces corrections sont le fruit d'un important travail de persuasion de la défense professionnelle et évitent des conséquences directes sur le revenu des familles paysannes. Malgré le maintien du crédit-cadre, pas une année ne passe sans que le Conseil fédéral ne tente de réduire le budget agricole. L'organisation de la défense professionnelle et les précieux relais parlementaires parviennent le plus souvent à corriger le tir, comme cela a à nouveau été le cas pour le budget 2018, bien que plus difficile à boucler.

## PA 22+

La publication de la vue d'ensemble du Conseil fédéral sur le développement de la politique agricole, le 1<sup>er</sup> novembre, a déclenché de vives réactions. Par voie médiatique d'abord, puis politique ensuite au travers du groupe parlementaire agricole, la CJA a organisé la riposte face aux velléités d'ouverture accrue des marchés agricoles. La résolution approuvée à l'unanimité par le Parlement jurassien, le 22 novembre, a fait des émules au-delà des frontières cantonales. Le texte, on ne peut plus clair, demande au Gouvernement jurassien de s'opposer fermement aux visions dévastatrices du Conseil fédéral en matière d'ouverture des marchés agricoles, tout en adressant un refus net à l'attention du Conseil fédéral et des Chambres fédérales face à une stratégie aussi sournoise.

La CJA estime que des ajustements peuvent être apportés au système actuel mais en aucun cas au travers d'une fuite en avant qui sacrifierait notre agriculture sur l'autel du libéralisme. Le jour de cette votation, la CJA a offert du lait, des yoghourts et des petits pains aux députés pour les sensibiliser face à la menace de la politique telle qu'esquissée par le Conseil fédéral.



Lait, yoghourts et petits pains pour attirer l'attention des députés et de la presse, le 22 novembre devant le Parlement.

Tous les dossiers ne sont pas autant médiatisés mais non moins importants. En vue de la Conférence ministérielle de l'OMC de décembre 2017 à Buenos Aires, le Conseil fédéral était prêt à d'énormes concessions dans le mandat de négociation. La délégation aurait eu les pouvoirs de réduire sensiblement les soutiens à l'agriculture, notamment la contribution à la sécurité de l'approvisionnement et aux terres ouvertes, le supplément pour le lait transformé en fromage, le supplément de non-ensilage ou encore les primes de cultures. Même le remboursement des taxes sur les carburants aurait été menacé. Le veto des commissions de politique extérieure des Chambres fédérales, avec entre autres l'engagement d'Anne Seydoux-Christe, a fort heureusement permis de barrer la route à ce chèque en blanc.

Ces différents dossiers montrent que le Conseil fédéral est à la fois prêt à ouvrir les marchés avec une pression massive sur les prix à la production mais aussi à réduire les aides directes à l'agriculture, alors que la situation des familles paysannes reste difficile. La vigilance et l'engagement de la défense professionnelle sont plus que jamais de rigueur.

## **MODIFICATIONS D'ORDONNANCES AGRICOLES**

Suite à la consultation menée en début d'année, le Conseil fédéral a décidé de différentes modifications d'ordonnances pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le renforcement proposé des exigences en matière d'octroi des aides aux investissements a été sensiblement atténué suite à la consultation, ce dont la CJA s'en félicite. Ce n'est pas en réduisant la voilure ni en réservant les aides à une élite que notre agriculture gagnera en compétitivité. Il est fondamental de garantir les aides à l'investissement et de pouvoir les proposer au plus grand nombre d'entreprises agricoles, sous réserves de critères raisonnables et harmonisés. Il n'en demeure pas moins que les projets continueront de devoir être étayés et justifiés pour pouvoir prétendre à des aides étatiques.

Parmi les principaux changements:

- Suppression de la limitation des crédits d'investissement et AEP par exploitation (jusqu'ici 800'000 fr. en zone de plaine et 600'000 fr. en zone de montagne). La CJA avait demandé le rehaussement du plafond lors de sa rencontre en 2015 avec le CF Schneider-Ammann.
- Réduction de la durée de remboursement des crédits d'investissement de 20 à 18 ans (maintien à 12 ans pour l'aide initiale) et non à 15 ans comme proposé initialement par l'OFAG.

- Présentation d'un concept d'exploitation pour l'obtention de l'aide initiale et les investissements supérieurs à 500'000 fr. dans les bâtiments d'exploitation (hors habitation).
- Dispositions visant à renforcer la rentabilité des exploitations.
- Minimum de 15% de fonds propres par rapport au montant de l'investissement, déduction faite des contributions publiques.
- Réduction de la contribution pour le niveau de qualité I d'env. 20% pour les pairies extensives, surfaces à litières et haies, bosquets champêtres et berges boisées. Réallocation de la réduction sur la qualité II.
- Entretien dans les règles de l'art des arbres fruitiers haute-tige pendant les 10 premières années suivant la plantation (qualité I).

## **POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE**

L'acceptation de la Stratégie énergétique 2050 par le peuple, le 21 mai 2017, a permis de donner un nouvel élan en vue de la sortie programmée du nucléaire. L'agriculture étaient toute concernée, non seulement pour les installations en attente sur la liste RPC mais aussi pour de futures installations. Cette votation était donc déterminante sans quoi les moyens auraient été durablement épuisés pour le financement des énergies renouvelables. La stratégie énergétique 2050 n'est certes pas la panacée pour autant et ses moyens resteront limités comme le confirme le premier paquet d'ordonnances mis en consultation puis approuvé et qui prévoit une évolution de la RPC vers la rétribution unique ainsi qu'un abaissement des tarifs de rétribution RPC. Les installations actuellement prises à la RPC ne subiront pas de changement.

Le 1<sup>er</sup> paquet d'ordonnances relatives à la Stratégie énergétique 2050 fera passer le supplément réseau de 1,5 à 2,3 ct par kWh, ce qui permettra de dégager davantage de moyens qu'actuellement. Le nouveau droit prévoit que les installations photovoltaïques d'une puissance inférieure à 100 kW (env. 700 m<sup>2</sup>) n'auront désormais droit qu'à la rétribution unique (RU) qui couvre au maximum 30% de l'investissement d'une installation de référence. Afin de traiter tous les producteurs photovoltaïques sur un pied d'égalité et d'éviter que les moyens soient mobilisés par les très grosses installations photovoltaïques, la CJA a demandé, en vain, à ce que seule la rétribution unique soit désormais proposée et ce, quelle que soit la puissance de l'installation.

## **CONSTRUCTIONS AGRICOLES : ARRÊT DECISIF DU TF**

La décision du Tribunal fédéral relative à un projet de poulailler à Bonfol était très attendue. Cet arrêt fera jurisprudence pour d'autres situations du genre en zone agricole, non seulement pour d'autres projets de poulaillers mais aussi pour des bâtiments d'élevage ou hangars agricoles, par exemple. Pro Natura estimait que le projet devait faire l'objet d'une planification spéciale, ce que le TF a rejeté, jugeant le poulailler conforme à l'affectation de la zone agricole et le considérant comme développement interne de l'exploitation. La question du mitage du paysage a elle aussi été relativisée par le TF qui estime qu'« on ne saurait ériger en obstacle absolu le seul fait que la construction porte atteinte à la séparation du bâti et du non-bâti, ceci étant inévitablement le cas » vu la seule possibilité qui s'offrait à l'exploitant en termes d'emplacement. De même, l'opposition concernant l'emprise sur les surfaces d'assolement (SDA) n'est pas retenue par le TF « vu l'absence de véritable alternative sur d'autres parcelles de l'exploitant » et compte tenu qu'« il se révélerait ainsi disproportionné d'interdire complètement que la construction conforme à la zone soit érigée en zone agricole ». Enfin, sur la notion de « nécessité », le TF estime que la possibilité de construire de nouveaux bâtiments doit être réservée aux domaines agricoles rentables et dont le maintien semble assuré à long terme. Le critère de nécessité entend donc que des autorisations ne soient délivrées pour des installations dont l'exploitation est déjà fragile. Cette décision clarifie ainsi des points importants pour les constructions en zone agricole.

## **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

La révision du plan directeur cantonal est en cours et déterminera la manière de construire et d'aménager le territoire. La volonté de densifier vers l'intérieur se révèle positive et va dans le sens de la nouvelle LAT. De même, la prise de conscience pour une meilleure utilisation du sol est à souligner. La CJA salue le renforcement des indices d'utilisation du sol pour préserver le foncier mais estime que les dispositions projetées ne sont encore pas suffisantes, notamment pour les secteurs stratégiques et les zones d'activités.

Lors de nouvelles emprises sur des SDA, à défaut de compensation, les indices doivent être à tout le moins renforcés par rapport aux zones existantes, dans l'objectif d'une utilisation encore plus économe du foncier, en sachant que le développement économique vise les meilleures terres du canton. La gestion du stationnement nécessite également des dispositions plus contraignantes que celles proposées, afin de véritablement intégrer en partie les parkings aux

bâtiments et de limiter leurs emprises au sol. La CJA demande des mesures et appelle à des solutions pour réaffecter les friches industrielles face à des zones d'activités sensiblement plus attractives pour les investisseurs.



**La préservation des terres et du paysage passe par la maîtrise des zones à bâtir.**

Enfin, pour limiter les conséquences des emprises sur les exploitations et éviter d'engendrer des chasses aux terres, des procédures de planification agricoles ont été lancées à Glovelier et Courgenay. La CJA privilégie la compensation des emprises par d'autres surfaces qui pourraient se libérer. Mais les opportunités sont rares comme ce fut le cas lors d'une vente aux enchères à Courtételle pour laquelle la CJA déplore un manque d'ambition de la part du canton. Une occasion manquée et unique d'obtenir une monnaie d'échange à des fins de compensation foncière, cela sans pénaliser des exploitants. La CJA aurait dans ce cas salué l'acquisition de l'ensemble du domaine de 15 ha à des fins de compensations des emprises sur des terres agricoles dans la région, soumise à de fortes pressions des infrastructures, de la revitalisation des eaux et de l'urbanisation. Les 4 ha acquis par le canton ne suffiront de loin pas comme compensation face aux enjeux à court et moyen terme de la couronne delémontaine où le canton y prévoit le plus grand développement.

Sur le plan fédéral, la consultation sur la 2<sup>e</sup> révision de la LAT a essuyé le rejet de la part de l'agriculture mais aussi de collectivités publiques. Censé amener des simplifications, le projet se révèle ardu et pourrait sensiblement compliquer les activités agricoles et les infrastructures qui y sont liées, alors que les

exploitations n'ont d'autre choix que d'évoluer hors zone à bâtir. Zones agricoles spéciales, obligation conditionnelle de démolition, conformité à l'affectation de la zone ou encore activités annexes à l'agriculture de base sont autant de dispositions critiquées. La CJA estime que la marge de manœuvre des cantons doit être conservée en matière de constructions hors zone à bâtir.

Enfin, la CJA a été sollicitée plusieurs fois pour des blocages dans des procédures de permis de construire. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Département de l'environnement et le Service du développement territorial pour faire état de ces problèmes et y apporter des solutions.

### **MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE : DISPOSITIONS SALARIALES**

Le Contrat-type de travail (CTT) pour le personnel d'exploitation et de maison dans l'agriculture n'avait pas été adapté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les modifications apportées par le canton visent une harmonisation des dispositions sur le plan national.

La durée hebdomadaire du travail passe à 50 heures en moyenne annuelle, pauses non comprises. Cette durée était fixée jusqu'ici à 55 heures en moyenne annuelle, pauses comprises, mais des disparités entre cantons ont justifié cette harmonisation. Au niveau du salaire, le minimum brut se réfère, dorénavant, automatiquement à la directive salariale pour le personnel agricole éditée et mise à jour chaque année par l'USP, l'USPF et l'ABLA. Le renvoi automatique à la directive précitée ne change rien puisque le CTT agricole jurassien s'y référerait déjà mais évite de devoir remettre à jour chaque année le CTT par le canton. Différentes autres modifications ont été apportées pour clarifier le calcul du salaire jusqu'ici pas toujours clair. En fin d'année, le Parlement a accepté la Loi sur le salaire minimum. L'agriculture y échappe du fait que les salaires prévus par les contrats-types de travail ont la primauté, d'où l'importance d'un tel contrat-type qui doit néanmoins pouvoir se défendre.

### **ESPACES COURS D'EAU**

La procédure de délimitation de l'espace réservé aux eaux (ERE) se concrétise mais ne dispose que d'une marge de manœuvre extrêmement limitée. L'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux impose aux cantons de déterminer les espaces réservés aux eaux jusqu'au 31 décembre 2018. Un groupe de travail ad hoc auquel participe la CJA a défini une méthode pragmatique pour répondre aux dispositions légales, en recherchant un système compréhensible et facilement applicable dans le terrain. La détermination de la

largeur naturelle des cours d'eau, qui peut dépasser la largeur actuelle pour les tronçons d'eau ayant subi des interventions humaines, sert de base au calcul de la largeur de l'espace réservé aux eaux. Il s'agit là du principal paramètre déterminant. Pour les petits cours d'eau, l'ERE n'imposera que peu de contraintes supplémentaires, sachant qu'aujourd'hui déjà, les bandes tampons doivent être respectées avec 3 m sans fumure et 6 m sans phytosanitaires. En revanche, pour les cours d'eau de moyenne à grande largeur, surtout le Doubs, l'ERE aura des emprises non négligeables. Le fait que des surfaces écologiques soient déjà disposées le long des cours d'eau relativise cependant l'impact. Le GT s'est également penché sur différents points, notamment les cas où il sera renoncé à déterminer l'ERE (cours d'eau artificiels, en forêt et en zone d'estivage). La délimitation des ERE fera l'objet d'un plan spécial cantonal en 2018, traitant ainsi toutes les propriétaires fonciers et exploitants de la même manière et au même moment.

## **PARC DU DOUBS**

La CJA a rencontré le Parc du Doubs pour échanger les vues sur les projets touchant à l'agriculture. Jusqu'à présent, l'agriculture ne se retrouve pas dans les projets menés sachant que les propositions de la profession n'ont pas été retenues pour l'actuelle convention-programme. En raison de projets agricoles quasi inexistantes pour l'instant, l'implication de la profession au sein du parc s'est limitée à sa présence au comité.

L'agriculture jurassienne est prête à se réengager dans les activités du parc, à certaines conditions. Pour la CJA, le parc doit mettre des ressources à disposition pour élaborer les projets agricoles, sous l'égide d'une commission agricole à recréer. Les projets doivent être amenés, validés et suivis par la commission agricole afin que l'agriculture s'identifie aux objets retenus, axés sur des objectifs concrets sur le terrain. Le parc doit davantage tenir compte des attentes de la population de son périmètre, en particulier des agriculteurs, et ne pas orienter uniquement ses activités et projets en fonction des objectifs souhaités par l'OFEV. Enfin, la chambre attend que le parc se concentre sur des thématiques sur lesquelles il peut clairement se positionner, de par ses spécificités régionales. Les trois chambres d'agriculture (BE-JU-NE) ont convenu, avec le parc, de relancer une commission agricole en vue de projets pour le programme quadriennal 2020-2023.

## HALTE AUX FAKE-NEWS

Les attaques contre l'agriculture sont fréquentes, qu'elles concernent l'usage de produits phytosanitaires, la maltraitance animale, la protection des eaux ou encore les montants des paiements directs. Mettre de l'huile sur le feu ne sert à rien et difficile de corriger tous les propos erronés. Chaque situation est différente et mérite une réponse appropriée.

La défense professionnelle assume le rôle de porte-parole de l'agriculture tout en veillant à faire preuve de la plus grande objectivité. La présence dans les médias pour expliquer le métier, ses méthodes de production, ses engagements, s'avère primordiale pour conserver le soutien d'une grande majorité de la population, souvent confuse face aux allégations de milieux extrémistes. La CJA agit donc en amont par ses actions de communication et de promotion mais rétablit également par ses prises de positions ou encore par ses contestations comme ce fut par exemple le cas auprès de la RTS suite à une émission manifestement orientée sur la production de viande.

## BIEN COHABITER À LA CAMPAGNE

Sur proposition d'un agriculteur et de la Chambre jurassienne d'agriculture, l'Agence d'information agricole romande (AGIR) a concrétisé un nouveau panneau «Bonne balade et merci de respecter la campagne». Ce visuel à l'attention des promeneurs promulgue différents conseils pour



Thierry Blaser, agriculteur à Courtedoux, à l'origine du panneau « Merci de respecter la campagne ».

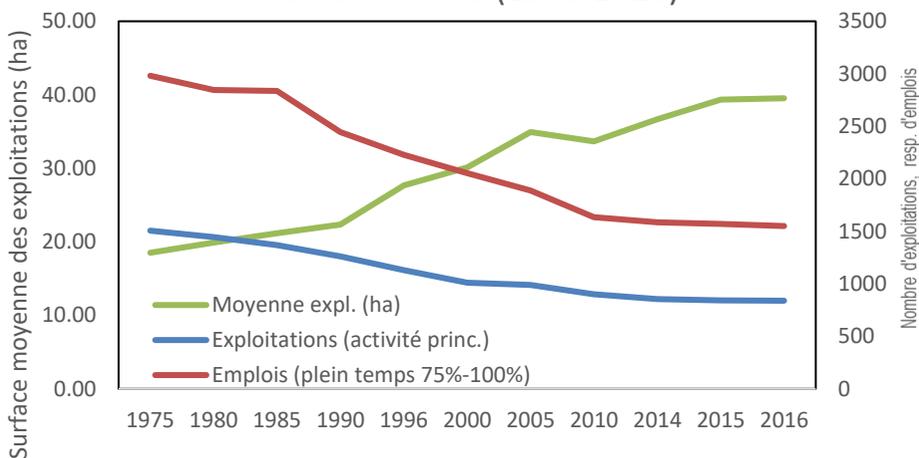
une bonne cohabitation à la campagne. Il va sans dire que le respect doit être mutuel. On ne peut attendre un comportement exemplaire des promeneurs qu'en étant également respectueux envers eux. Prévenir les conflits est primordial, sachant que l'image de l'agriculture peut parfois s'effriter pour peu de choses.

### 3. Statistiques de l'agriculture jurassienne

	Unité	1999	2003	2007	2012	2016	2017
<b>EXPLOITATIONS AGRICOLES</b>							
<b>Exploitations recensées</b>	u.	1'144	1'089	1'066	990	952	<b>937</b>
<b>dont exploitations PER</b>		1097	1006	968	878	816	<b>787</b>
<b>dont exploitations BIO</b>	u.	47	83	98	112	136	<b>150</b>
<b>Communautés d'exploitations</b>	u.		45	52	50	43	<b>39</b>
<b>SAU totale (sans pâturages communaux)</b>	Ha	39'301	40'141	40'289	40163	40655	<b>40504</b>
<b>Emplois</b>	u.	n. d.	3530	3049	3028	2888	<b>n.d.</b>
<b>Dont emplois à plein temps</b>	%		58.2	57.2	53.9	53.5	<b>n.d.</b>
<b>PRODUCTION VEGETALE</b>							
<b>Prairies (toutes catégories)</b>	Ha	17'580	19'058	19'606	19'036	19844	<b>19721</b>
<b>Pâturages (sans communaux)</b>	Ha	8'290	9'220	9'555	9615	9618	<b>9606</b>
<b>Pâturages d'estivage</b>	Ha			5'791	5791	5791	<b>5791</b>
<b>Céréales panifiables</b>	Ha	4'400	3'690	2'651	3124	3574	<b>3454</b>
<b>Céréales fourragères</b>	Ha	4'330	3'900	3'788	2901	2475	<b>2418</b>
<b>Maïs-grain</b>	Ha	313	379	208	119	110	<b>130</b>
<b>Maïs d'ensilage et maïs vert</b>	Ha	2'132	2'158	2'391	2440	2311	<b>2338</b>
<b>Oléagineux</b>	Ha	890	890	972	979	1079	<b>1026</b>
<b>Pois protéagineux / Féverole</b>	Ha	105	198	168	134	448	<b>32</b>
<b>Pommes de terre</b>	Ha	109	79	56	43	36	<b>30</b>
<b>Betteraves sucrières</b>	Ha	334	291	339	338	338	<b>452</b>
<b>Betteraves fourragères</b>	Ha	145	111	75	46	32	<b>40</b>
<b>Tabac</b>	Ha	35	50	40	41	40	<b>40</b>
<b>Surfaces à litière, haies et bosquets</b>	Ha	252	262	280	346	445	<b>450</b>
<b>PRODUCTION ANIMALE</b>							
<b>Bovins totaux</b>	u.	55'715	57'261	58'745	58'578	59095	<b>58941</b>
<b>Vaches</b>	u.	20'215	21'439	22'770	23'085	23247	<b>23273</b>
<b>Vaches laitières</b>	u.		15'588	15'610	15'912	15960	<b>15758</b>
<b>Détenteurs de vaches allaitantes</b>	u.		281	307	-		
<b>Autres vaches dont allaitantes</b>	u.			6'282	7173	7287	<b>7515</b>
<b>Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)</b>	u.	13'572	13'622	13'542	16'270	15866	<b>15700</b>
<b>Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)</b>	u.	<b>9'540</b>	<b>8'741</b>	<b>8'517</b>	<b>19'223</b>	<b>19982</b>	<b>19969</b>

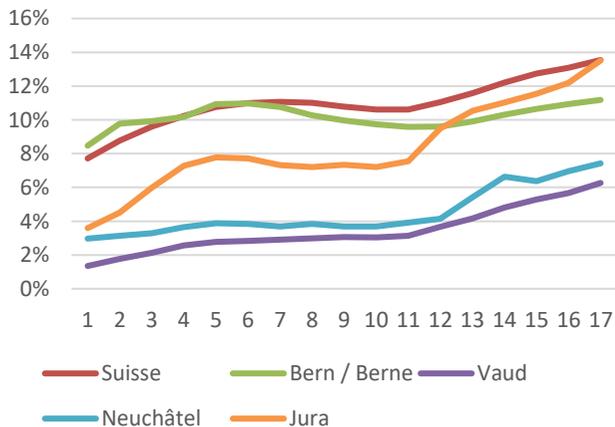
Dès 2009, le recensement pour les bovins n'est plus effectué. Les données de la BDTA fournissent le nombre de têtes détenues à l'année sur les exploitations. Le bétail d'engraissement et d'élevage est cumulé.  
Données : ECR et OFS

## Evolution du nombre d'exploitations dans le canton du Jura (1975-2016)



La part de bio dans la SAU continue de progresser dans le Jura. En 2017, on comptait 16% d'exploitations bio. 18 reconversions sont annoncées pour 2018. Pour rappel, le groupe Projab s'est fixé comme objectif de 20% d'exploitations bio en 2020. Pour l'heure, la production laitière, les grandes cultures, l'aviculture ou encore la production porcine restent demandées en bio et présentent dès lors des opportunités à saisir, parfois seulement au prix des deux ans de reconversion.

## Part de bio dans la SAU



Source: OFS

## 4. Météo et récoltes

---

L'année 2017 a été une année chaude, encore plus que 2016 (0.5°C au-dessus de la norme) et sèche avec environ  $\frac{3}{4}$  des précipitations normales. L'hiver a été relativement rigoureux, avec un mois de décembre déjà bien froid et un mois de janvier franchement froid (des températures de -15 °C n'avaient plus été enregistrées depuis fin décembre 2014).



Fenaïsons à Soubey.

Source : [Christian Raymondin / agriculture.ch](http://ChristianRaymondin.com)

Le printemps a été sec et plutôt chaud avant de connaître un retour de froid, avec plusieurs coups de gel à la fin du mois d'avril (-4.7 °C le 21), accompagnés de chutes de neige. Une trombe de grêle est également survenue le 12 mai dans la région de Chevenez et Rocourt.

L'été, chaud et sec, a connu plusieurs épisodes de grêle (début juin, 21 et 22 juillet, fin juillet), avec des dégâts principalement en Ajoie (Courgenay, Chevenez et Vendlincourt, notamment) ainsi que dans le Val Terbi. De forts vents se sont aussi manifestés. Le mois de septembre a ensuite été plus frais que la norme, tout en restant sec.

L'automne a ensuite été relativement doux, avec quelques gels à partir de fin octobre. Après un mois d'octobre plutôt sec, les mois de novembre et décembre ont été bien arrosés, ouvrant ainsi la porte à un début d'hiver peu rigoureux et humide.

## 5. Economie végétale

### 5.1 Fourrages

A la sortie de l'hiver, les herbages ont rapidement repris leur croissance. Les conditions sèches ont permis de lâcher les bêtes au pâturage dès début mars en plaine. La grande majorité des semis de maïs se sont déroulés dans de très bonnes conditions entre la mi-avril et le début mai. Le retour des précipitations a retardé les premières coupes d'herbe et du même coup les semis de maïs derrière prairie.

Les premières coupes d'ensilage se sont déroulées autour de mi-mai, le gel du 20 avril ayant freiné le développement des herbages. Les foins ont débuté lors de la dernière semaine de mai, avec des rendements et une qualité supérieure à l'année précédente. Les précipitations, suivant les coupes de silo précoces, ont permis de faire une première coupe de regain correcte. Pour les parcelles où la première utilisation a été faite tard, les herbages ont immédiatement souffert du manque de précipitations et des fortes chaleurs. Le Clos-du-Doubs est la région qui a le plus souffert du manque de précipitation en 2017.

Malgré les grandes chaleurs et le déficit hydrique, les maïs n'ont finalement pas trop soufferts. Cela fait en tout cas deux ans que les champs de maïs n'avaient pas été si beaux. Le retour des précipitations à la fin juillet a été salvateur pour les maïs. De plus, ces pluies ont permis une bonne levée des dérobées et nouvelles prairies semées après les moissons. La grande majorité des récoltes de maïs se sont déroulées dans d'excellentes conditions.



Ensilage de maïs à Courrendlin

Photo : Justine Eray / CJA

Contrairement à 2016, la repousse dans les herbages était correcte. Le mois d'octobre a permis de conserver du fourrage de très bonne qualité. Le retour des précipitations à la mi-novembre a sonné le glas de la saison de pâture.

## **5.2 Céréales fourragères**

L'orge est la culture qui a le plus souffert des gelées tardives et de la neige. Certaines parcelles se trouvaient au stade de la méiose au moment des gelées ce qui a induit un avortement d'une partie des épis. Quelques coups de vents ont par la suite fait verser certaines parcelles.

Les récoltes ont commencé début juillet. Les champs ont mûri par le chaud et le sec. Les rendements se révèlent bien meilleurs que ceux de l'année précédente. Toutefois, une grande disparité existe en fonction des régions et du stade des cultures au moment des dernières gelées. La faible pression des maladies fongiques a été favorable au mode de production extenso.

D'un point de vue qualitatif et quantitatif, les récoltes de céréales fourragères sont très positives et les poids spécifiques sont bons. Les lots livrés étaient secs. Selon les centres collecteurs jurassiens, 10'253 tonnes de céréales fourragères ont été réceptionnées (sans les quantités livrées hors canton). La diminution des surfaces consacrées aux céréales fourragères se poursuit avec un recul de 57 hectares par rapport à 2016, pour atteindre 2418 ha.

## **5.3 Céréales panifiables**

Les conditions climatiques printanières n'ont pas été propices aux maladies fongiques ce qui a permis d'obtenir de bons rendements en extenso. Au vu des résultats, on affirme que dans notre région, les années sèches sont plus profitables aux céréales que les années humides. Les gelées tardives n'ont pas impacté les cultures panifiables.

Les récoltes se sont déroulées en un laps de temps très court, toutes les parcelles étant aptes à la récolte en même temps. On peut difficilement parler de maturité du fait que la dessiccation a été accélérée par les hautes températures et le manque d'eau. Du point de vue qualitatif, la récolte 2017 a été bonne. Peu de lots ont dû être déclassés en céréales fourragères.

Les centres collecteurs jurassiens ont réceptionné 16'136 tonnes de céréales remplissant les critères de panification. Ces chiffres ne tiennent pas compte des quantités livrées hors canton. On enregistre deux fois plus de blé panifiable réceptionné cette année en comparaison à l'année 2016 et à ses poids à l'hectolitre extrêmement faibles.

Avec 3554 ha, les surfaces dévolues aux céréales panifiables (blé, seigle et épeautre) ont quelque peu diminué, avec 20 ha de moins qu'en 2016.

#### **5.4 Oléagineux**

Fin avril, on ne donnait pas cher des champs de colza. On peut pourtant dire que c'est la culture qui a surpris son monde. Les semis à l'automne 2016 se sont généralement très bien passés, les ravageurs d'automne n'ayant pas posé de problèmes. On constate de manière réjouissante une augmentation des surfaces de colza semées en association avec un couvert végétal gélif. On peut dire que cette technique a fait ces preuves. Malgré leur stade parfois très développé à l'entrée de l'hiver, les colzas ont très bien hiverné avec une reprise rapide au printemps. Par contre, la floraison s'est déroulée sur période de six semaines. La pression des méligèthes était faible.

La récolte a quant à elle été plus complexe avec une maturité intra-parcellaire très hétérogène. De plus, les précipitations ont poussé certains exploitants «forcer» pour récolter. Les rendements peuvent être qualifiés d'exceptionnels, quel que soit le mode de production. Les surfaces d'oléagineux ont totalisé 1'026 ha (colza, tournesol, soja et lin). 3'563 tonnes ont été réceptionnées sur le territoire cantonal soit une augmentation de 127% en comparaison à 2016. Le colza représente 90% du volume collecté, suivi du tournesol avec 8.5%.

#### **5.5 Protéagineux**

Les surfaces affectées aux cultures protéagineuses pures sont en légères diminutions au profit des associations avec une céréale (méteil). Les conditions printanières ont provoqué des coulures. La féverole a davantage souffert que le pois du fait de sa plus longue période de floraison. Les rendements ont passablement varié en fonction des types de sol.

## 5.6 Betteraves

L'année betteravière jurassienne a été faste. Les quotas de sucre et le nombre de producteurs en augmentation ont été couronnés par une météo et une situation phytosanitaire favorables aux rendements et teneurs en sucre.

Suite au désintérêt dans d'autres régions, Sucre Suisse SA a redistribué les quotas 2017 en offrant la possibilité à toutes les régions du pays de les solliciter. Ecarté durant des années puisque jugé trop loin des sucreries, le Jura a saisi la balle au bond en obtenant près de 1765 tonnes de quotas de sucre supplémentaires. Ces quotas A devraient rester durablement dans la région, pour autant que les quantités contractualisées soient honorées. Pour 2017, le nombre de planteurs jurassiens a ainsi passé de 77 à 94 exploitations avec 466 ha emblavés (+126 ha par rapport à 2016).

Gare de chargement		Betteraves t	Surface ha	Rendement t/ha	Sucre %	Tare totale
<b>Jura</b>	<b>2017</b>	34'574	466	74	18.9	8.6
	2016	19'040	340	56	18.6	7.0
	2015	19'657	338	58	18.7	4.1
	2014	29'421	365	81	17.7	9.9
	2013	20'100	348	78	17.4	8.6
<b>Suisse</b>	<b>2017</b>	1'545'112	19'628	78	17.9	6.6
	2016	1'278'557	19'885	64	17.5	7.6
	2015	1'357'786	20'243	67	18.9	5.0
	2014	1'926'496	21'311	90	17.6	7.3
	2013	1'391'978	20'120	69	17.6	8.8
<b>Alle</b>	<b>2017</b>	27'487	366	75	19.0	8.2
	2016	11'905	203	59	18.9	5.9
	2015	12'699	213	60	18.6	3.4
	2014	17'687	221	80	17.8	8.3
	2013	12'562	212	59	17.5	7.7
<b>Delémont</b>	<b>2017</b>	7088	99	71	18.3	10.3
	2016	5'233	100	52	18.0	7.6
	2015	4'771	90	53	18.8	5.2
	2014	8'278	106	78	17.7	12.9
	2013	5'122	99	52	17.1	8.1
<b>Boncourt</b>	2016	1'901	36	52	18.2	11.8
	2015	2'187	35	63	18.9	5.7
	2014	3'456	38	92	17.3	10.9
	2013	2'415	37	66	17.6	15.0

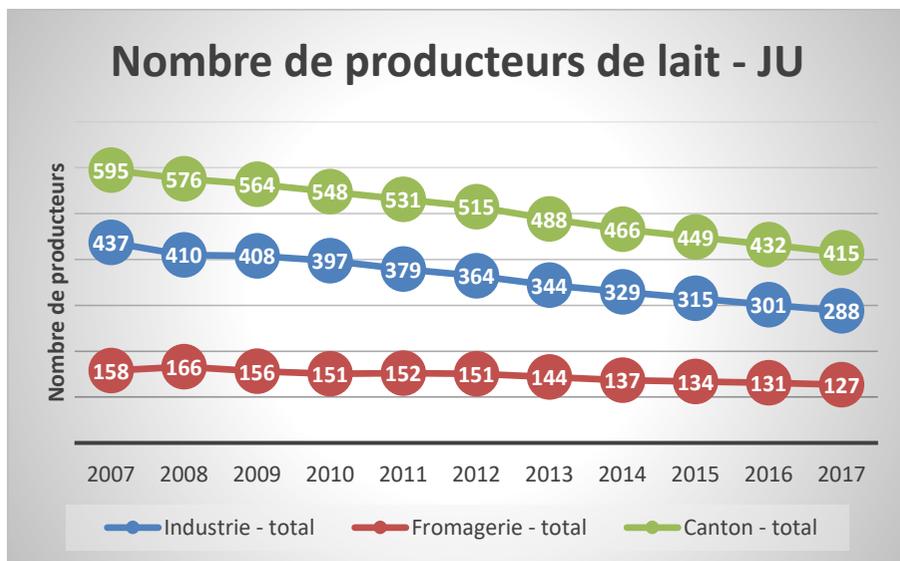
Source : Sucre Suisse SA (sans bio) Tare totale en %.

Au niveau logistique, le chargement en gare de Boncourt n'a pas pu se faire en raison de la planification ferroviaire. Toutes les betteraves d'Ajoie ont été chargées sur Alle où la rampe de chargement a cédé sa place à une souris de gare des plus performantes. A moyen terme, le site d'Alle devrait devenir la plate-forme de transbordement route-rail pour l'Ajoie. Le projet, bien avancé, a d'ores et déjà reçu des engagements quant au soutien financier de la Confédération. Pour leur part, les sucreries travaillent activement à la réduction des coûts de transport. De nouveaux mandataires se chargeront des transports ferroviaires.

## 6 Economie animale

### 6.1 Production laitière

Le nombre d'exploitations laitières poursuit son déclin dans le canton, avec 17 exploitations de moins, pour la plupart cessant le lait d'industrie. L'évolution sur les années montre un nombre relativement constant d'exploitations abandonnant la production laitière. Le choix d'arrêter le lait dépend souvent de la remise de l'exploitation voire d'autres opportunités de productions.



Source: MIBA – Mooh

## Evolution des volumes de lait produits dans le canton du Jura

	2007	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total producteurs	595	515	488	466	450	432	415
Quantités livrées globales (t)	90'827	93'581	91'482	96'888	94'812	94'531	92'012
Dont lait de fromagerie (t)	26'486	26'437	25'789	28'299	25'503	24'651	26'136
Quantités moyennes par producteur (kg)	152'651	181'711	187'465	207'916	210'694	218'822	221'717

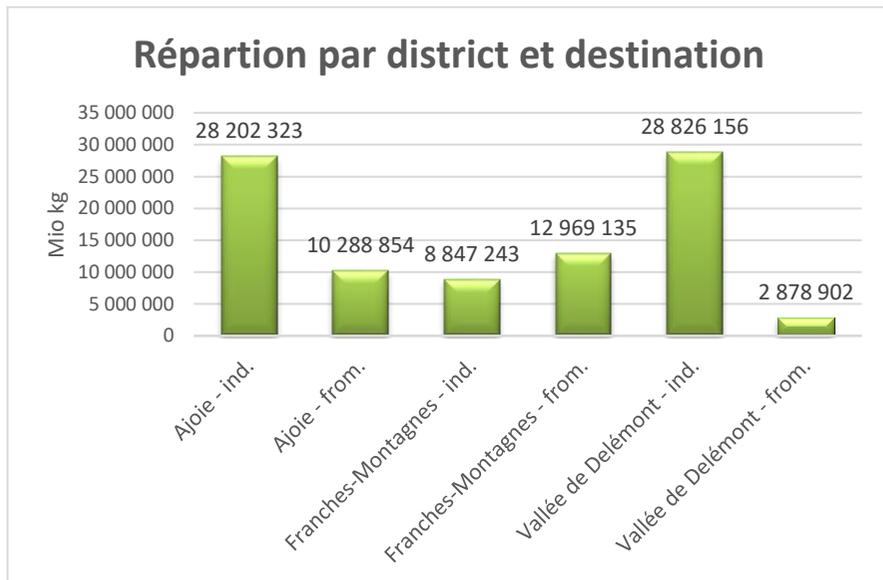
Source : MIBA-Mooh

Le marché laitier reste dans le marasme. Après un premier semestre difficile et des prix et volumes en-dessous des derniers exercices, le niveau s'est quelque peu rétabli mais sans atteindre un redressement significatif.

Malgré tous les signaux au vert pour une augmentation des prix, l'affaiblissement du franc et une pénurie de beurre en fin d'année, les acheteurs ont joué la montre pour ne pas redresser significativement les prix, se réfugiant derrière des tendances contradictoires comme un prix de la graisse contrecarré par de la poudre de lait maigre au plancher.

La CJA déplore une fois de plus une loi de l'offre et de la demande à sens unique. Le marché laitier suisse n'a pas à être froidement jugé par rapport à la situation internationale, alors que l'essentiel du lait de centrale indigène est destiné au marché suisse et donc voué à être commercialisé dans les étalages aux prix suisses. Dire que l'écart avec l'UE s'est accru ne résout pas les problèmes des producteurs de lait qui ne parviennent pas à couvrir les coûts de production tant dans l'UE qu'en Suisse. La distribution doit jouer le jeu et prendre ses responsabilités pour redistribuer correctement la valeur ajoutée aux producteurs. Justifiant leurs prix dictés par leurs charges suisses, la grande distribution et la transformation doivent également reconnaître les coûts des producteurs. L'inversion de la formation des prix, en partant d'un prix seuil pour les producteurs semble essentielle à la durabilité de la production, alors qu'aujourd'hui, les producteurs doivent se contenter de ce que les acheteurs leur laissent.

A relever que l'écart entre le lait bio et le lait conventionnel s'est creusé en 2017, atteignant près de 30 ct de plus-value au plus fort de l'année. Jusqu'ici, les producteurs ayant fait le choix de la reconversion au bio ont pu écouler leur lait dans le canal bio au terme des deux ans. Si la différence entre lait conventionnel et lait bio se maintient ou devait s'accroître, davantage de producteurs pourraient faire le choix du bio avec un risque de déséquilibre du marché. La CJA estime ainsi la gestion de l'offre primordiale, en parallèle à la croissance espérée de la demande.



## 6.2 Marchés publics de bétail bovin



L'année 2017 affiche un record de fréquentation sur les 10 dernières années. Pas moins de 4268 bovins ont été commercialisés sur les quatre places de marchés du canton, soit une hausse de 5% par rapport à 2016. En moyenne, 122 animaux ont trouvé preneur par demi-journée de marché.

		<b>JB</b>	<b>MA</b>	<b>MT</b>	<b>OB</b>	<b>RG</b>	<b>RV</b>	<b>VK</b>	<b>Ø</b>
<b>Prix moyen</b>	2011	5.18	3.14	4.59	4.49	4.14	2.96	2.59	3.53
	2012	5.49	3.07	4.56	4.49	4.30	3.01	2.66	3.58
	2013	5.52	3.26	4.63	4.58	4.46	3.16	2.87	3.74
	2014	5.39	3.70	4.72	4.70	4.46	3.50	3.21	3.92
	2015	5.67	3.95	5.00	4.99	4.87	3.71	3.40	4.17
	2016	5.86	3.65	4.99	5.14	4.92	3.70	3.37	4.18
	<b>2017</b>	<b>6.28</b>	<b>3.84</b>	<b>5.22</b>	<b>5.29</b>	<b>5.11</b>	<b>4.07</b>	<b>3.75</b>	<b>4.57</b>
<b>Enchère moyenne</b>	2011	0.12	0.21	0.10	0.08	0.08	0.11	0.18	0.14
	2012	0.19	0.17	0.04	0.02	0.04	0.12	0.24	0.17
	2013	0.23	0.10	0.07	0.06	0.12	0.16	0.23	0.19
	2014	0.23	0.18	0.09	0.13	0.15	0.18	0.27	0.22
	2015	0.30	0.33	0.12	0.21	0.20	0.24	0.36	0.29
	2016	0.42	0.30	0.17	0.17	0.26	0.26	0.39	0.34
	<b>2017</b>	<b>0.51</b>	<b>0.36</b>	<b>0.11</b>	<b>0.10</b>	<b>0.20</b>	<b>0.34</b>	<b>0.43</b>	<b>0.35</b>
<b>Nombre de bovins</b>	2011	512	29	306	217	556	100	1554	3812
	2012	508	21	314	246	578	184	1957	3808
	2013	558	27	302	229	636	163	2089	4004
	2014	454	22	251	255	680	164	1921	3747
	2015	464	23	283	285	654	151	2013	3873
	2016	515	15	277	313	605	195	2144	4064
	<b>2017</b>	<b>569</b>	<b>18</b>	<b>305</b>	<b>416</b>	<b>661</b>	<b>173</b>	<b>2126</b>	<b>4268</b>

Le marché de Delémont a dû être annulé à cinq reprises en 2017. Ces faibles apports ont conduit à la décision de supprimer cette place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Toutes les autres places sont en augmentation, spécialement Porrentruy avec 141 bêtes de plus, suivie de Saignelégier (+100) et de Glovelier (+82).

S'agissant de la place de marché de Glovelier, la démolition de l'ancien hangar CFF offre des possibilités de stationnement supplémentaires et a permis de revoir le sens de circulation et d'éviter que des véhicules doivent attendre sur la route cantonale. L'extension des boxes d'attentes permet également de faciliter le déchargement des animaux.

Place de marché (nombre de marchés)	Nombre d'animaux écoulés sur l'année	Différence par rapport à l'année précédente
Delémont	190	-119
Porrentruy	1354	+141
Glovelier	1381	+82
Saignelégier (y compris Les Bois)	1343	+100

La situation des prix de la viande bovine s'avère réjouissante. L'assèchement du marché, avec un effectif de 30'000 vaches laitières de moins en Suisse que quatre ans auparavant, de même que la manière d'attribuer les contingents d'importation (50% enchères, 40% abattages en Suisse, 10% marchés publics) ainsi que la demande en viande suisse expliquent cette bonne situation qui, espérons-le, perdurera.

Les vaches VK ont obtenu 3,75 fr. en moyenne par kg de poids vif, avec des surenchères moyennes encore plus élevées que 2016 (43 contre 39 ct). Les broutards affichent eux-aussi des niveaux de prix élevés avec 6,28 fr. par kg de poids vif (51 ct de surenchères contre 42 en 2016). Les surenchères obtenues par rapport à la tablelle hebdomadaire Proviande représentent 772'000 fr. pour l'agriculture jurassienne.

Les marchés de bétail confirment donc leur importance non seulement du point de vue des surenchères obtenues mais aussi et surtout comme référence à l'établissement de la tablelle hebdomadaire qui sert de base à l'ensemble des prix pratiqués dans la filière de la viande bovine helvétique.



**Le marché de Delémont a vécu sa dernière année.**

Chaque organisateur de marchés doit désormais vérifier si les animaux ont déjà compté comme contingent d'importation et si tel est le cas, doit dès lors le signaler lors de la vente. Chaque bovin acheté sur un marché de bétail peut déclencher, une seule et unique fois, un droit aux contingents d'importations.

Cette vérification est désormais possible grâce à un système en ligne mis en place par la Communauté d'intérêt des marchés publics, Identitas et Proviande. Une notification est faite pour les animaux déclenchant un droit au contingent, lequel est alors attribué à l'acheteur dans Agate. Ce système, aux fonctionnalités plus ambitieuses au départ, pourrait être amené à évoluer pour gérer les vérifications des animaux commercialisés.

Les marchés publics de bétail n'échappent pas aux mesures d'économie de la Confédération, par l'intermédiaire du mandat de prestations de Proviande. Bien qu'ayant absorbé de premières mesures d'économies, Proviande a été contrainte de réduire les soutiens accordés aux marchés de bétail et d'harmoniser les traitements entre cantons. Financé intégralement par Proviande jusqu'en mai 2017, le crieur est depuis lors à charge de la CJA en tant qu'organisateur de marché. Une dépense supplémentaire avec laquelle il faudra durablement composer.

### 6.3 Marchés de moutons

#### Statistique 2017 des marchés de moutons

Catégorie	Nombre	PV brut moyen	Déduction moyenne	PV net moyen	Prix moyen
		kg	kg	kg	Fr./kg PV net
<b>Agneaux LA &lt; 43 kg</b>	<b>249</b>	46.7	-2.90	43.8	5.36
<b>Agneaux pâturages WP</b>	<b>83</b>	38.5	-2.57	35.9	4.97
<b>Moutons 4 à 8 pelles SM4</b>	<b>22</b>	75.8	-5.59	70.2	2.45
<b>Moutons 2 pelles SM2</b>	<b>3</b>	58.7	-3.67	55.0	3.53
<b>TOTAL</b>	<b>357</b>	43.9	-3.00	43.7	5.07

## 6.4 Elevage chevalin

**Postulat Seydoux.** Le Conseil fédéral a publié en octobre son rapport sur le postulat déposé par Anne Seydoux « Sauver la race de chevaux Franches-Montagnes et le savoir-faire des éleveurs ». Ce postulat demandait d'envisager des mesures innovantes pour enrayer la diminution des naissances de chevaux de la race Franches-Montagnes. Le Conseil fédéral n'entend pas renforcer la protection douanière et esquisse le renforcement de la promotion des ventes. Arguant que la race n'est pas menacée, proposant la numérisation comme planche de salut ou suggérant l'extension des activités à l'étranger, le rapport ne répond clairement pas aux préoccupations des éleveurs ni à la situation des plus préoccupantes et à la menace bien réelle qui plane sur la race.

**Liste des chevaux à vendre.** La liste des chevaux à vendre donne un aperçu de la situation du marché. Sur les 77 équidés publiés durant l'année, 36 ont été vendus via la liste, pour un prix moyen de 7315 fr., dans la ligne de l'année précédente. 21 équidés de la liste ont été vendus en parallèle. S'agissant des destinations, la Suisse représente 62.5% des ventes, la France 18%, la Belgique et l'Allemagne 9% chacune. L'équitation reste le premier motif d'achat avec 53%, l'équitation/attelage et l'attelage représentent 19% chacun.

**Original.** La FJEC et la FRI ont relancé la marque L'Originale, viande chevaline suisse. Sous l'impulsion d'un projet OQUADU soutenu par l'OFAG, différents produits carnés ont été développés, le tout accompagné d'une campagne de communication. Cette filière carnée n'ambitionne pas d'en faire une production à part entière mais bien de contribuer à rentabiliser l'élevage équin.

**Projet chevaux en manège.** Lancé en cours d'année, le projet « Chevaux en manège » a permis de placer 7 chevaux Franches-Montagnes dans les cantons de Zoug, Genève et Neuchâtel ainsi qu'au manège de Saignelégier. Les chevaux sont mis à disposition pour une période allant jusqu'à une année. Travaillés chaque jour, les équidés peuvent ainsi parfaire leur formation. Au travers de ce projet, le cheval Franches-Montagnes se rapproche de sa clientèle potentielle, en espérant que cela puisse doper ses ventes au niveau national.

**FSFM.** Un jurassien succède à un jurassien avec le Conseiller national Jean-Paul Gschwind qui reprend les rênes de la présidence à Bernard Beuret.

### 7.1 Comité

En 2017, le comité de la CJA s'est réuni à neuf reprises pour traiter des affaires courantes et notamment :

- Train d'ordonnances agricoles 2017 ;
- Politique agricole 22+ ;
- Marché laitier ;
- Situation sociale dans l'agriculture ;
- Stratégie énergétique 2050 ;
- Contributions d'estivage et utilisation des moyens par les collectivités ;
- Organisation de la campagne pour l'inscription de la sécurité alimentaire dans la constitution ;
- Espace réservé aux eaux ;
- Haies en zone agricole ;
- Restructuration des sociétés régionales ;
- Révision du plan directeur cantonal ;
- Notifications BDTA pour les pâturages d'estivage ;
- Succession à la présidence de la CJA en mars 2018 ;
- Révision du guide d'estimation de la valeur de rendement ;
- Projet de partage de machines.

En prévision de la succession à la présidence, le comité de la CJA s'est réorganisé en désignant Nicolas Pape comme deuxième vice-président, aux côtés de Romain Surdez. Le président Philippe Jeannerat ayant annoncé son retrait pour la prochaine assemblée générale ordinaire, la CJA devra ainsi élire son successeur en mars 2018. Le comité a enregistré trois candidatures, celles de Paul Choulat (Asuel), Nicolas Pape (Pleigne) et de Vincent Wermeille (Saignelégier).

Le comité a également organisé sa sortie quadriennale qui l'a conduit au Luxembourg et en Belgique. Au programme, visite d'une importante entreprise de travaux agricoles, de plusieurs exploitations, de l'Association wallonne de l'élevage berceau du Blanc-bleu-Belge et du Programme wallon de

développement rural. Ce voyage d'étude riche d'enseignements et d'échanges avec les personnes rencontrées, a permis de s'inspirer d'autres points de vue.



La « tour de contrôle » de l'ETA Reiff



Ciney, plus grand marché de bétail d'Europe.

## 7.2 Animation rurale et sociétés régionales

Alors que nos exploitations évoluent, nos institutions doivent également se remettre en question. La CJA et ses sociétés régionales se sont penchées sur l'avenir des structures de la défense professionnelle jurassienne. Présenté aux comités des sociétés régionales et à l'APJ en août, le projet du groupe de travail ad hoc vise une réforme des organisations dans l'objectif de gagner en efficacité et en influence, en réduisant la charge administrative et statutaire qui mobilise des ressources au détriment des actions et activités à mener. Les sociétés régionales feront ainsi place à des sections régionales, pleinement intégrées à l'organisation faîtière. L'idée est d'assurer une représentation régionale homogène des personnes engagées dans les comités des sections régionales qui assurerait également un lien direct avec la CJA. Les assemblées régionales seront maintenues mais allégées de la partie statutaire. Il est également envisagé de confier certaines thématiques à des groupes d'intérêt.

**JAJ.** Réunis à 5 reprises dans le courant de l'année, les membres du comité des Jeunes agriculteurs jurassiens ont été très réactifs à l'actualité du monde agricole. A travers les réseaux sociaux, les courriers de lecteur, des activités dans les écoles de la région, l'envoi d'une lettre aux transformateurs laitiers et le lancement (en cours) d'une campagne pour la promotion du monde agricole, le groupe s'engage avec toute son énergie pour défendre l'agriculture jurassienne. D'ailleurs, le dynamisme du groupe ne manque jamais d'être relevé par les collègues suisse-alsaciens de la Commission suisse des jeunes agriculteurs.

Dans le cadre du Groupe d'échange « Maîtrise des coûts de production », une visite de CUMA en Haute-Saône (F) a permis de se rendre compte des potentiels d'économies qu'offre un système collectif. A noter qu'un second groupe de travail « réduction des coûts de production » a été lancé en 2017. Pour sa part, le président Marc Ritter a annoncé son retrait. Sa succession sera décidée par l'assemblée générale de février 2018.

**SPPA.** Le comité de la Société des paysan(ne)s d'Ajoie s'est retrouvé à 5 reprises. Outre la restructuration des sociétés régionales, l'organisation de l'assemblée de la CJA et le traitement de l'actualité agricole, le comité a soutenu activement la famille Etique au concours Agroprix et a organisé une sortie sur le site Peugeot de Sochaux. L'occasion de découvrir la chaîne de fabrication de la marque au lion et de s'interroger sur la valeur du travail agricole. Lors de l'assemblée générale du 12 décembre 2017, Mélina Vuillaume, Mickaël Mercier, Jean-Marc Laville et Guillaume Roy ont été élus au comité pour remplacer les membres sortants Corinne Gerber, Guy Jubin, David Laville, Jean-Marc Nagel et Florence Vanden Sande.

**CAVD.** Lors de ses 6 rencontres de 2017, le comité du Cercle agricole de la Vallée de Delémont a été très (pré)occupé par le dossier de géothermie profonde de Glovelier. Les quelques avantages que le projet pourrait apporter ne font pas le poids face aux problèmes et risques qu'il pourrait créer. Le thème des plantes invasives a malheureusement dû être abordé une fois de plus au vu de leur prolifération. L'intérêt grandissant dans la région pour l'échange de machines a trouvé écho au CAVD et s'est concrétisé par une excursion en Argovie sur une exploitation membre de Maschinenring Schweiz, suivi de la visite de l'usine de chips Zweifel.

**SACD.** Le comité de la SACD s'est penché au cours de 6 séances sur de nombreux thèmes fondamentaux pour l'économie agricole de la région : parcours équestres, Parc du Doubs, espace réservé aux eaux, faune, ainsi que la gestion des eaux en général qui a amené le comité à organiser une journée d'information sur la réhabilitation de sources. Le succès de cette journée fut indéniable.

**CAFM.** Durant les 6 séances du comité, le statut des animaux pendulaires a été amplement discuté mais aucune solution n'a pu être trouvée pour le moment. Concernant la promotion de l'agriculture, le char du marché concours sur le thème de la sécurité alimentaire a à nouveau rencontré un énorme succès.

Lors de l'assemblée générale, Romain Surdez a été élu pour succéder au président sortant Gilles Monnat, chaleureusement remercié pour son engagement. Aurélien Gête et Rémy Jolidon viennent compléter le comité.

### 7.3 SolAirEau

Avant-dernière campagne pour SolAirEau qui s'achèvera fin août 2018 pour les contributions aux bonnes pratiques et le 15 novembre 2018 pour les subventions à l'investissement (dernier délai pour la transmission des preuves de paiements). Pour cette 5<sup>e</sup> saison, 126 exploitations ont bénéficié de contributions aux bonnes pratiques pour un montant total de 246'000 fr.

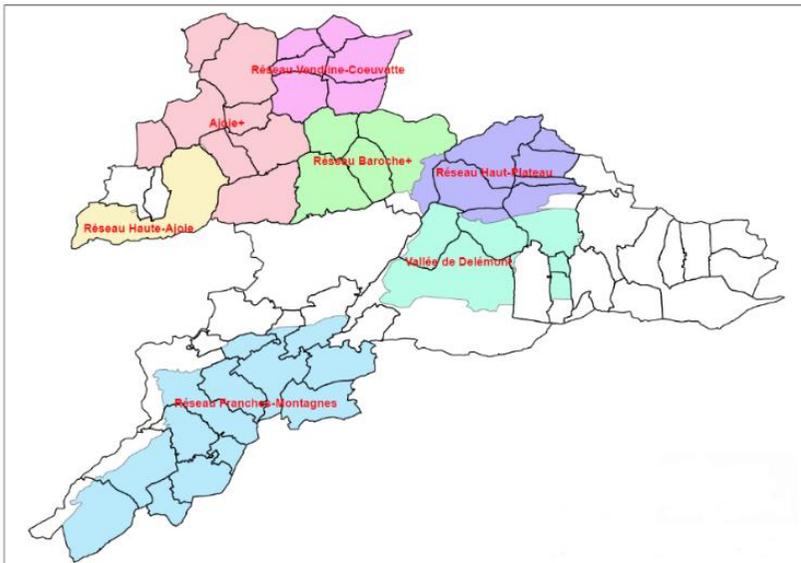
Les subventions à l'investissement ont représenté 164'000 fr. en 2017 dont 120'000 fr. pour les pneus basse pression, 36'000 fr. pour la couverture de fosses à lisier et 8000 fr. pour la régulation de la pression des pneus.

Mesures SolAirEau	Quantité 15-16	Quantité 16-17	Objectifs 16-17	Rapport effectué // budget	Diff. // 15-16
Culture associée avec légumineuse	156 ha	186 ha	482 ha	38%	+19%
Cultures intercalaires	161 ha	176 ha	540 ha	33%	+9%
Compostage du fumier (m3)	22'160	24'466	86'400	28%	+10%
Chantier épandage de lisier	1774 ha	1556 ha	4'472 ha	35%	-12%
<i>Epandage de lisier aux tuyaux depuis la fosse</i>	1490 ha	1319 ha	2236 ha	59%	-11%
<i>Chantier d'épandage aux tuyaux avec transport</i>	285 ha	247 ha	2236 ha	11%	-13%
Renoncer aux herbicides	216 ha	250 ha	963 ha	26%	+15%

## 7.4 Réseaux écologiques

Les objectifs surfaciques des réseaux sont pour la plupart atteints et même largement dépassés. Pour ce qui est de l'effet sur les espèces, les résultats diffèrent et illustrent une inertie certaine la nature. Les réseaux exercent un rôle évolutif à long terme avec des mesures prises assurant le maillage du territoire en surfaces de promotion de la biodiversité et favorisant la diffusion des espèces animales et végétales.

A fin 2017, plusieurs réseaux ont été reconduits pour la période 2018-2025. La participation aux séances de reconduction témoigne d'un intérêt certain de la part des agriculteurs pour les démarches entreprises et les effets sur la biodiversité. Les réseaux de Haute-Sorne, Boécourt et Delémont formeront désormais le réseau Vallée de la Sorne dont le périmètre comprendra nouvellement Châtillon et Rossemaison. Les réseaux de Bourrignon et du Haut-Plateau ne feront qu'un sous la dénomination Haut-Plateau qui reprendra également le secteur montagne du réseau de Delémont ainsi que le Löwenburg. Le réseau Franches-Montagnes repart pour une seconde période tandis que Vendline-Coeuvatte amorce sa troisième phase. Le nombre de réseau portés par la CJA et mandatés à la FRI passe donc de 10 à 7 entités, résultant d'une volonté de rationalisation et de simplifications administratives.



## Situation 2017 des réseaux écologiques portés par la Chambre jurassienne d'agriculture

<i>Surfaces en ha Arbres en unités</i>	Nombre d'agriculteurs	Surfaces promotion biodiversité (SPB)	Total contributions versées (en fr.)	Arbre fruitier haute- tige	Arbre isolé	Jachère florale	Ourlet	Prairie extensive	Prairie peu intensive	Pâturage extensif	Pâturage boisé	Pré à litière	Haie, bosquet et berge boisée
<b>TOTAL</b>	<b>634</b>	<b>3677</b>	<b>2 937 645</b>	<b>31 767</b>	<b>1943</b>	<b>66</b>	<b>3</b>	<b>1544</b>	<b>378</b>	<b>828</b>	<b>303</b>	<b>23</b>	<b>154</b>
<b>Ajoie+</b>	116	788	699 395	6671	184	15	0	515	37	105	0	1	31
<b>Baroche +</b>	65	642	472 685	12757	333	7	1	244	26	206	0	1	17
<b>Boécourt</b>	18	82	63 080	543	53	0	0	32	7	31	0	1	2
<b>Bourrignon</b>	27	144	93 685	818	243	0	0	30	1	91	0	0	9
<b>Delémont</b>	15	71	55 765	297	87	1	1	31	4	27	0	0	3
<b>Franches- Montagnes</b>	203	864	662 990	566	63	0	0	192	227	113	283	12	28
<b>Haut-Plateau</b>	30	193	134 475	2237	261	0	0	40	18	78	14	1	14
<b>Haute-Ajoie</b>	51	358	303 725	2227	206	15	1	196	15	82	1	0	20
<b>Haute-Sorne</b>	42	182	148 295	1545	217	3	0	74	18	47	3	1	12
<b>Vendline- Coeuvatte</b>	67	348	302 830	4106	296	23	1	186	19	44	1	6	14

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

## 7.5 Intégration et occupation de réfugiés dans l'agriculture

La 2<sup>e</sup> saison du programme « occupation de réfugiés dans l'agriculture » a débuté le 20 mars, soit 3 mois plus tôt qu'en 2016. Le programme a en effet rapidement pu compter sur un coordinateur mis à disposition par le Service civil. Sans la coordination d'un civiliste, le programme ne pourrait être conduit, sachant que les besoins des agriculteurs fluctuent au fil des mois et selon la météo. Du côté des réfugiés, les disponibilités évoluent également pour différentes raisons comme par exemple les cours qu'ils suivent.

Un sondage a été mené au terme de la 2<sup>e</sup> période auprès des exploitations participantes. La satisfaction est bonne à très bonne, ce qui confirme que le programme répond aux attentes des agriculteurs et aux objectifs d'occupation et d'intégration compte tenu des retours très positifs au sein de l'AJAM.

Les agriculteurs estiment que le programme « réfugiés dans l'agriculture » est un bon moyen pour faciliter l'intégration. Pour 70% des familles paysannes interrogées, leur représentation des réfugiés et demandeurs d'asile a changé positivement depuis qu'elles ont pris part au programme. Les repas sont perçus pour la plupart des familles paysannes comme des moments de convivialité et de partage au travers de cultures différentes.

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Période</b>	20.06-20.10	20.03-31.10
<b>Nombre de jours effectués</b>	760	728
<b>Exploitations participantes</b>	17	29
- Ajoie	8	15
- Vallée Delémont	9	11
- Franches-Montagnes	1	3
<b>Nombre moyen de journées-réfugiés par exploitation</b>	47,5	25
<b>Personnes mises à disposition par jour d'activité du projet</b>	8,4	4,5

## 7.6 Encourager l'utilisation de machines en commun

Mené par la CJA, un groupe de travail a travaillé sur un projet de plate-forme internet visant à gérer les réservations et les utilisations des équipements, le tout en limitant les tâches administratives, via un système convivial, évolutif et accessible à tous. Le projet, qui se limitait au départ à renforcer les échanges entre CUMA, a été revu en cours d'année pour ambitionner une



Photo : Justine Eray / CJA

solution nationale, en collaboration avec Maschinenring Schweiz et d'autres partenaires. Ce projet d'économie de partage emprunte le sillon des AirBnb, Ricardo et autres. Il répond aux objectifs de digitalisation formulés par l'OFAG. En ce sens, une demande de financement a été déposée à l'OFAG dans l'idée d'une réalisation courant 2018.

L'augmentation des taux d'utilisation avec une pression attendue sur les coûts fixes, une meilleure force de frappe ou encore des échanges susceptibles de déclencher des collaborations plus régulières visent en définitive un but commun, celui de profiter à la qualité de vie.

## 7.7 Energies vertes

L'agriculture a sa carte à jouer dans la production de courant vert et les économies d'énergie comme avec les programmes d'encouragement à la récupération de la chaleur du lait ou à l'installation de variateurs de fréquence. Une étroite collaboration avec la FRI, EDJ et AgroCleanTech entend déboucher sur des prestations de conseils énergétiques à l'attention des exploitants. Une réflexion romande est par ailleurs en cours.

De son côté, la CJA avance dans un projet de commercialisation des garanties d'origines. L'idée est de générer une plus-value sur le kWh commercialisé en valorisant le photovoltaïque agricole par des garanties d'origines jusqu'ici non cédées.

Pour ce qui est des nouvelles installations de production d'énergie, l'obtention de la RPC reste décisive pour les toits photovoltaïques de grande taille, de même que pour les installations de biogaz en projet. Malgré la stratégie énergétique 2050, les nouveaux projets photovoltaïques ont à présent tendance à se limiter à des installations de taille réduite et orientées sur l'autoconsommation. A ce niveau, le potentiel reste intéressant, de manière à gagner en autonomie sur les exploitations en allant même jusqu'à stocker l'énergie.

## **7.8 Campagnols**

L'infestation des prairies par les campagnols terrestres est restée modérée quasiment toute la saison 2017. Avec le retour des pluies à l'automne, les indices de présences (taupinières) sont apparus en grand nombre, de manière assez subite dans toutes les surfaces herbagères, témoignant d'une présence importante de campagnols.

Suite aux relevés d'automne faits par la Station phytosanitaire cantonale, on constate que les populations de campagnols terrestres sont en phase de croissance. Une pullulation est prévisible pour 2019. L'intensité et la durée de cette pullulation ne sont en revanche pas prévisibles.

Les agriculteurs des groupes de lutte utilisent principalement le gazage au PH<sub>3</sub> comme méthode de lutte directe, mais ne sont pas toujours satisfaits de cette méthode, de par les risques qu'elle présente pour la santé de l'utilisateur. Le piégeage est peu pratiqué car perçu comme chronophage. Favoriser les prédateurs naturels que sont les renards, rapaces, hermines et chats, semble la meilleure stratégie à long terme.

## **7.9 Valorisation des produits et agritourisme**

Le musée suisse de la distillation prend forme. La première pierre du projet « Ô Vergers d'Ajoie » a été posée en août dans la perspective d'une ouverture de ce pôle agritouristique en fin septembre 2018. Le projet Marguerite est également entré dans une phase concrète et les premières réalisations ont été inaugurées, notamment dans le Clos-du-Doubs et la Vallée de Delémont. En complément aux Chemins du bio, ces réalisations sont à saluer et contribuent à renforcer clairement l'offre agritouristique de la région.

Dans le cadre du projet Terroirs & Innovation, un groupe de travail « Drive fermier » et une étudiante de la HE-Arc ont planché sur de nouvelles variantes de vente directe en regroupant les produits. Le fait de concentrer l'offre pour permettre à la clientèle d'accéder plus facilement aux produits fermiers et du terroir apparaît comme déterminant. L'émergence en fin d'année de « La Ruche qui dit oui » confirme cela et concrétise d'une certaine manière l'objectif de ce groupe de travail.

A relever la 7<sup>e</sup> édition du Concours suisse des produits du terroir, organisé par la Fondation rurale interjurassienne. Cette vitrine de l'excellence des terroirs suisses a réuni 1258 produits en dégustation contre 1033 lors de la précédente édition de 2015. Le marché des terroirs a profité d'une fenêtre météo favorable pour attirer un large public sur le site de Courtemelon. La CJA a guidé le public du blé au pain, avec la participation de Certisem, du Moulin de Vicques et des Paysannes jurassiennes. Enfin, la conférence internationale « Comment transformer sa région en une destination touristique gourmande ? » a pour sa part fait le lien entre terroir et tourisme, à l'instar de la nouvelle publication « Terroirs », éditée en fin d'année de concert avec les acteurs touristiques.

## 7.10 Connexion internet des fermes isolées

La multiplication des services en ligne exige que les exploitations puissent accéder efficacement à l'Internet. Une connexion haut-débit semble aussi incontournable qu'un bon accès routier ou qu'une adduction en eau suffisante, comme la CJA l'a martelé en août à l'invitation du séminaire du SAB, le groupement suisse pour les populations de montagne.

Une cinquantaine d'exploitations ont répondu à l'enquête de la CJA sur la connexion internet des fermes. Parmi elles, 2 ne sont pas connectées et 19 ne sont pas satisfaites de la situation actuelle. Sept opérateurs se



La topographie représente un défi pour les connexions Internet.

partagent actuellement le réseau internet sur les fermes ayant participé à l'enquête. Il est difficile de tirer des conclusions sur la qualité des différents opérateurs. Néanmoins, au niveau du système, le satellite semble le moins satisfaisant. Les personnes abonnées à cette offre estiment toutes que leur raccordement devrait être amélioré. Le télé-réseau semble le système le plus satisfaisant mais n'est pas disponible partout.

28 participants à l'enquête ont évoqué de l'intérêt pour un autre type de raccordement. Les alternatives ne sont souvent pas à chercher auprès des opérateurs traditionnels qui rechignent à investir des montants souvent conséquents pour quelques cas éparses. Il existe néanmoins des possibilités d'amélioration comme la 4G, largement disponible, permettant de connecter son ordinateur via un routeur et une carte SIM dotée d'un abonnement adéquat. Au niveau des ondes radio, le système exige certaines conditions topographiques mais aussi en nombre de raccordements potentiels, à l'image de la solution développée dans le Clos-du-Doubs. L'investissement repose dès lors sur une étude de faisabilité qui détermine si le projet vaut la peine ou non. La CJA a rencontré plusieurs spécialistes réseaux pour identifier les possibilités et améliorer le débit des connexions existantes. Une analyse plus précise de la connexion des habitats isolés ainsi qu'une réelle volonté politique représentent la prochaine étape pour étendre le haut-débit.

### **7.11 Raccordement en eau des fermes**

Pour donner suite aux discussions entamées lors de l'assemblée générale de la Société d'agriculture du Clos-du-Doubs, la CJA a tenté de cerner la problématique du raccordement en eau. 49 personnes y ont répondu. Parmi elles, 37% n'ont pas un accès suffisant à l'eau. L'enquête a permis de mettre en évidence l'opportunité des remaniements parcellaires pour résoudre les questions d'adduction d'eau.

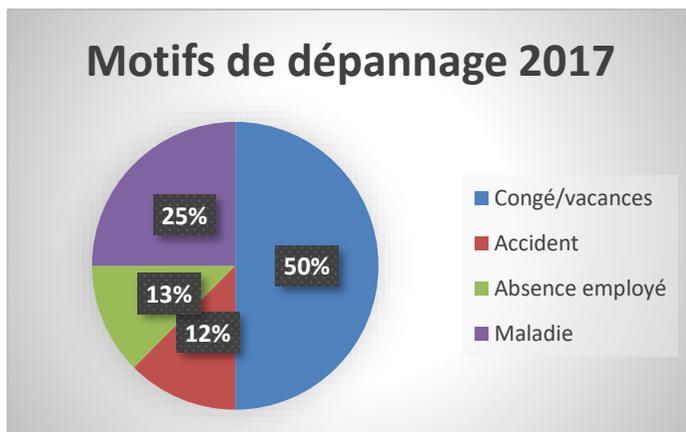
Plus de la moitié des personnes ayant répondu seraient intéressés par la récupération des eaux de pluie. Un tableur de calcul a ainsi été édité et publié sur le site internet [agrijura.ch](http://agrijura.ch). Cet outil permet aux exploitations de calculer de manière indicative l'opportunité d'un tel investissement, en y intégrant différentes variables.

## 8 Terrentraide Sàrl

---

Le service de dépannage a reçu 16 demandes en cours d'année, soit 4 de plus qu'en 2016. Les dépanneurs ont effectué près de 64 jours de travail. Terrentraide n'a malheureusement pas pu honorer

toutes les demandes de dépannage. Sur 4 des 16 demandes enregistrées, aucun dépanneur n'a pu être trouvé et l'exploitant a pu s'organiser différemment. Pour 4 autres demandes de relativement longue durée, Terrentraide a joué l'entremetteur en proposant du personnel actif sur une autre exploitation. La finalité étant la même, celle de pourvoir à un manque temporaire de main-d'œuvre.



Les demandes interviennent de manière sporadique. Il est par conséquent difficile de trouver rapidement de la main-d'œuvre disponible, parfois pour plusieurs semaines. Terrentraide s'efforce cependant de répondre au mieux aux demandes via son réseau de dépanneurs. Certains d'entre eux sont très réactifs et ainsi régulièrement sollicités. Cette activité offre d'une part un revenu annexe bienvenu pour leur exploitation de base mais permet aussi au dépanneur de découvrir d'autres domaines et d'autres manière de travailler. Une expérience somme toute enrichissante.

## 9 Assurances Prestaterre CJA Sàrl

---

Les activités de Prestaterre CJA Sàrl se basent sur les conseils neutres pour les familles paysannes. Comblent les lacunes, éliminer les doublons, tel est le crédo de Prestaterre. Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offre des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes, en une seule agence.

<b>Assurances de personnes AGRISANO</b>	<b>Assurances de choses et sur le patrimoine</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse maladie (assurance de base et complémentaires)</li> <li>• Indemnités journalières maladie/accident</li> <li>• Risque / assurance-vie</li> <li>• Prévoyance vieillesse</li> <li>• Protection juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire ménage</li> <li>• Inventaire de l'exploitation</li> <li>• Bâtiments</li> <li>• RC privée et d'entreprise</li> <li>• Véhicules et casco machines</li> <li>• Bétail</li> <li>• Panneaux photovoltaïques</li> </ul>

## 9.1 AGRISANO

La hausse des coûts de la santé et le calcul des primes a fait perdre 66 assurés LAMal à Agrisano pour l'année 2017. La tendance s'inverse fort heureusement pour 2018 avec des primes Agrisano devenues plus attractives, s'affichant même en baisse par rapport 2017.

<b>Assurances</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Diff.</b>
Base LAMal	1'136	1'074	1'123	1'200	1'328	1315	1062	<b>996</b>	<b>-66</b>
Compl. AGRI-sécial (LCA)	601	612	640	670	707	744	768	<b>725</b>	<b>-43</b>
Indemnité journalière	199	214	236	254	278	350	366	<b>386</b>	<b>+20</b>
AGRI-protect (protection juridique)	199	208	229	235	246	258	274	<b>280</b>	<b>+6</b>

L'assurance globale a à nouveau progressé. Ce pack offre, à l'exception de l'AVS, une couverture complète pour le personnel agricole (LPP, LAA et Indemnité journalières maladie). L'avantage de pouvoir bénéficier d'une assurance « clé en main » est vraiment très apprécié par bon nombre d'exploitations agricoles jurassiennes.

La prévoyance professionnelle (pilier 2b) ou privée (3a ou b) progresse en lien avec les prestations de conseil en assurances. Plus de 230 personnes sont assurées en 2b ou 3b. Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès et/ou pour la prévoyance professionnelle (épargne).

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires assurés	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2006	1'049'803.-	165'991.30	2'330'187.-	117'208.60	2'563'440.-	18'427.10
2007	895'594.-	119'252.65	2'153'360.-	110'876.60	2'486'695.-	17'445.50
2008	908'656.-	116'953.50	2'393'041.-	113'795.60	2'575'869.-	17'388.20
2009	950'522.-	103'463.65	2'625'577.-	134'525.40	2'683'369.-	17'673.20
2010	1'014'312.-	119'344.05	3'094'331.-	165'830.70	3'188'141.-	21'310.90
2011	1'109'684.-	131'026.85	3'342'734.-	179'357.10	3'531'139.-	24'080.20
2012	1'173'813.-	137'856.85	3'533'403.-	189'567.40	3'729'815.-	25'364.-
2013	1'213'142.-	150'379.30	3'665'186.-	193'614.70	3'880'153.-	25'905.-
2014	1'236'782.-	162'390.00	3'983'761.-	207'512.00	4'289'674.-	28'587.-
2015	1'323'795.-	154'100.55	4'200'866.-	217'441.40	4'335'906.-	28'645.80
<b>2016</b>	<b>1'353'734.-</b>	<b>160'868.00</b>	<b>4'580'225.-</b>	<b>225'089.70</b>	<b>4'881'109.-</b>	<b>33'520.80</b>

## 9.2 Emmental assurance

L'assurance Emmental développe progressivement. Actuellement, nous comptons 120 contrats à notre portefeuille. Les produits Emmental, conçus spécifiquement pour les familles paysannes, couvrent l'inventaire agricole ou ménage, la RC exploitation ou privée, le bétail, etc. Notre objectif n'est pas de concurrencer les assurances actuelles, mais bien de proposer une alternative intéressante et appropriée, pour le monde agricole.

## 10 Service juridique

Les cas exigeant un appui juridique sont toujours plus nombreux, qu'il s'agisse de droit foncier rural, de fiscalité, de bail à ferme agricole, de dispositions contractuelles voire encore de procédures de permis de construire. L'avocat-conseil de la CJA, Me Claude Jeannerat, répond aux sollicitations des membres de la CJA à un tarif préférentiel.

Autre solution, la protection juridique Agri-Protect dispose d'un fort potentiel dû à des primes extrêmement avantageuses. L'appui du service juridique de Prométerre, spécialiste des questions juridiques touchant à l'agriculture, assure des prestations pouvant aller jusqu'à la prise en charge des frais d'avocat

d'éventuelles actions en justice. La CJA encourage les agriculteurs à souscrire à Agri-Protect pour disposer d'un appui en cas de litige avec des tiers (conflits entre agriculteurs non assurés sachant qu'Agri-Protect est bâtie dans un esprit de défense professionnelle).

### Situation Agri-Protect 2017

Année	Dossiers ouverts	Droit des contrats	Droit administratif	Droit des assurances	Responsabilité civile	Droit successoral	Constructions, aménagement du territoire	Droit pénal	Circulation routière	Dossiers en cours
2013	7	4	2	1						24
2014	9	5		1		1	2			18
2015	10	3	5	1	1					17
2016	11	1	3	3				2	2	
2017	6	1	5							14

## 11 Fondation Rurale Interjurassienne

**Renouvellement convention** La convention liant la FRI aux cantons de Berne et du Jura a été renouvelée pour deux ans, reconductible tacitement jusqu'en 2021. Pour l'accomplissement de ses tâches dans les domaines de la formation, du conseil agricole et de la promotion des produits du terroir, l'institution bénéficiera d'un montant annuel de 5,6 millions de francs, assuré à deux tiers par le canton du Jura et un tiers par le canton de Berne. Par rapport à la précédente convention, la diminution de plus de 300'000 fr. impose à la FRI d'intégrer cette baisse dans son fonctionnement.

Dans ce contexte, un séminaire stratégique réunissant le Conseil de fondation et l'équipe de direction s'est tenu en mars. Il s'est penché sur les prestations et les perspectives de l'institution pour affronter les défis à venir. Le Conseil de fondation, dans lequel la CJA occupe 3 sièges sur 12, doit valoriser les réflexions de ce séminaire et garantir la poursuite des prestations de qualité et adaptées aux besoins actuels et futurs de nos familles paysannes.

**Formation.** En formation continue, 51 cours ont été dispensés. Ils ont réuni 1109 personnes dont 811 issues du Jura. Les participants ont suivi au total 3065 demi-jours (2260 par des jurassien-ne-s). En 2017, 8 brevets agricoles ont été décernés à des jurassien-ne-s.

### Nombre d'élèves jurassiens

Désignations	91/92	95/96	00/01	05/06	10/11	15/16	16/17	17/18
<b>Agropraticien AFP</b>					3	6	5	3
<b>Agriculteur CFC*</b>	88	62	57	77	71	64	54	56
<b>Ecole de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)</b>	21	13	13	16	25	33	32	29
<b>Employée en intendance AFP</b>					8	16	12	10
<b>Gestionnaire en intendance CFC</b>	-	8	23	48	33	37	41	35
<b>Formation de la paysanne (brevet)</b>	-	-	-	13	5	15	15	17

**Agro-FRI.** Première édition en septembre pour la journée Agro-FRI. Axée sur les grandes cultures, cette manifestation a connu une bonne affluence. La concentration des efforts sur une journée offre à la FRI et à ses partenaires une excellente visibilité et un fort impact auprès de son public cible. Il est prévu de reconduire Agro-FRI chaque année sur une thématique différente et de manière itinérante.

**Agriculture et pollinisateurs** Ce projet conjoint entre Prométerre et la Fondation rurale interjurassienne entend apporter et tester des mesures pour favoriser les abeilles domestiques et sauvages. Différentes pratiques agricoles seront expérimentées sur un certain nombre d'exploitation pour identifier les effets sur les pollinisateurs, acteurs essentiels de notre écosystème. Soutenu par l'OFAG, ce projet de protection des ressources s'approche davantage de la recherche appliquée que des incitations à la portée de tous comme ce fut le cas avec SolAirEau.

**Terres vivantes** Nouveau projet, Terres vivantes souhaite promouvoir une agriculture adaptée au site en se focalisant sur le sol. L'esquisse du projet a reçu le feu vert de l'OFAG. Il s'agit à présent de développer le projet et de déterminer

les mesures qui seront mises-en-œuvre. L'érosion n'étant que le symptôme le plus visible d'un sol qui ne fonctionne pas correctement, le programme souhaite évaluer et développer des combinaisons de techniques culturales qui favorisent la stabilité d'un sol, et donc sa vie, afin de maintenir à long terme le substrat indispensable à la production agricole. L'idée est donc d'expérimenter les effets de différents facteurs sur la stabilité structurale des sols (couvertures de sol, diversité racinaire, réduction des phytos, travail du sol).

## 12 Promotion de l'agriculture

---

### 12.1 Foire du Jura

Pour sa 4<sup>e</sup> édition nouvelle formule, l'Espace agricole a regroupé à nouveau les animaux de la ferme, les produits du terroir et différents stands de partenaires de l'agriculture. La CJA concentre ainsi les efforts de promotion sur une grande action au cœur de la Foire du Jura et d'une manière des plus visibles.

Après BioJura comme invité l'année dernière, c'était au tour du label IP-Suisse de se présenter au grand public. Durant les dix jours de la manifestation, des animations régulières ont agrémenté l'Espace agricole, pour les petits comme pour les grands. Le simulateur de tracteur, sur le stand CJA, ou encore la truie et ses porcelets étaient au cœur de l'attention des visiteurs.



Le Ministre Jacques Gerber se prête au jeu sur le stand de la chambre d'agriculture.

### 12.2 Brunch du 1<sup>er</sup> août

Événement phare de la campagne nationale « Proches de vous. Les paysans suisses », le Brunch à la ferme a fêté sa 25<sup>e</sup> édition le 1<sup>er</sup> août 2017. Six exploitations jurassiennes dont 4 en Ajoie, une sur le district de Délémont et une autre aux Franches-Montagnes, ont accueilli plus de 2000 hôtes, leur faisant découvrir leur métier, leur ferme, les produits du terroir mais aussi les prestations de l'agriculture dans son ensemble.

Ce rendez-vous offre à la population une occasion privilégiée de découvrir l'agriculture suisse et de tisser des liens directement au contact des familles paysannes que l'on profite de remercier pour leur engagement.

### 12.3 Fenêtre sur la campagne

La CJA a édité trois pages « Fenêtre sur la campagne » dans le Quotidien jurassien. On retiendra de ces trois éditions la problématique des déchets et la nécessité du dialogue entre agriculteurs et population, l'importance de la sécurité alimentaire pour garder la main sur le contenu de nos assiettes ou encore le rôle essentiel de la formation qui fait d'agriculteur un métier d'avenir.

### 12.4 Autres activités

**Réseaux sociaux.** La présence sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter) permet de diversifier les moyens de communication tout en bénéficiant d'outil réactif et avantageux. La CJA a été particulièrement active sur les réseaux sociaux dans le cadre de la campagne pour la votation du 24 septembre. Alimenter régulièrement ces canaux reste un défi, en plus des autres canaux que sont le Terrien, le site internet agrijura.ch ou les SMS et newsletters.

**Lancement Agro-Image.** Deux jeunes agriculteurs ont relancé l'offre Agro-Image dans les classes jurassiennes. Cette démarche se veut complémentaire à celle d'Ecole à la ferme et vise à informer les adolescents sur ce qui touche à l'agriculture et à l'alimentation. La CJA a appuyé l'organisation d'une conférence de presse pour faire connaître cette prestation.

## 13 AJAPI

Programme	Contrôles 2017	Programme	Contrôles 2017
PER	176	AQ viande	280
SRPA / SST	232	Chevaux FM	23
Contrôles officiels de base	240	Exigences de base	58
Réseaux écologiques	115	Suisse Garantie	225
AOP Gruyère et TDM	24	Biodiversité	45
IP-Suisse	172	Alpe et montagne	20
Qualité du paysage	105		

## 14 Programme d'activités 2018

---

### **Politique agricole et marchés**

- Prise de position sur le développement de la politique agricole.
- Veille active des marchés agricoles.
- Evaluation de solutions pour anticiper les changements.
- Suivi et implication vis-à-vis des interventions touchant à l'agriculture.
- Plan spécial cantonal et délimitation des espaces cours d'eau.
- Plan directeur cantonal.

### **CJA et animation rurale**

- Nouvelle présidence
- Mise en place de la nouvelle structure des sections régionales.
- Organisation de visites ou d'excursions.

### **Projets**

- Finalisation des projets SolAirEau et campagnols.

### **Energie**

- Solution de commercialisation des garanties d'origine.

### **Promotion de l'agriculture**

- Renouvellement des actions de communication de base.
- Présence sur les réseaux sociaux.

### **Entraide et collaboration interexploitations**

- Promotion de la collaboration interexploitations.
- Participation au développement d'une plate-forme numérique pour la mise en commun de machines.

## 15 Procès-verbal de l'assemblée générale 2017 de la CJA

---

**Alle, Salle des fêtes, vendredi 3 mars 2017, 9h30**

Ordre du jour adopté :

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2016
5. Rapport d'activités 2016
6. Comptes 2016
7. Budgets 2017
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2017
10. Etude sur l'agriculture romande : conclusions et suite
11. Divers

## 1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA

Philippe Jeannerat, président de la CJA, ouvre l'assemblée à 9h45 devant 94 ayants droit et 44 invités. Dans son discours d'ouverture, le président souligne les effets de deux années de sécheresse consécutives. S'il ne faut pas céder à la panique, il faut se préparer à affronter ce genre de crises à l'avenir.

Si, dans ses grandes lignes, la PA 18-21 garde le cap, le durcissement de l'octroi des crédits d'investissement ne collent pas avec la vision entrepreneuriale qui prévaut au niveau politique. Même si la formation est importante, elle ne devrait pas devenir le seul critère de soutien.

La voie choisie par le nouveau regroupement Miba/Nordostmilch n'est pas celle qui était attendue par la CJA. La politique libérale de MOOH ne sera pas sans effet sur les prix. Ni la Commission laitière, ni le Groupe lait d'Agora ne seront parvenus à apporter des solutions aux problèmes du secteur laitier. Les producteurs sont divisés.

Au niveau de la communication, l'échange avec les sociétés régionales reste très important. Leur fonctionnement est aussi appelé à évoluer. Par un discours franc et constructif, la CJA défend sans relâche l'intérêt et les spécificités de l'agriculture jurassienne. Le président termine son message en remerciant différentes personnes pour leur engagement et déclare l'assemblée ouverte.

Il salue également les autorités présentes, notamment MM. le Conseiller national Jean-Paul Gschwind, le Ministre Jacques Gerber, le Président du parlement jurassien Frédéric Lovis, le Maire d'Alle Stéphane Babey, les invités ainsi que les représentants de la presse.

**Excusés.** Une liste des personnes excusées est disponible à la CJA.

## 2. Message des autorités

*La parole est donnée à Monsieur le Ministre Jacques Gerber.*

Le chef du département de l'économie et de la santé salue les personnes présentes. Il transmet les salutations des autorités cantonales pour lesquelles l'agriculture est un secteur économique très important (7% des emplois du canton, le double de la moyenne nationale). Il saisit l'opportunité pour aborder quelques dossiers.

**Situation financière difficile.** L'agriculture est aussi touchée par les mesures d'économie, dans une modeste mesure. Le canton du Jura continue à soutenir son agriculture par des mesures spécifiques au canton. Au niveau des investissements, l'enveloppe a été maintenue à 3,2 millions CHF par année. Ce montant ne suffira certainement pas et il faudra poser des priorités pour préserver et faire évoluer la situation de l'agriculture jurassienne. Le nombre d'investissements dans le canton montre l'énergie et le dynamisme de son agriculture.

**Race FM.** Un projet est en développement pour mettre en avant le cheval FM. Les éleveurs peuvent placer gratuitement leurs chevaux dans des manèges pour les former. En échange, les manèges peuvent les utiliser gratuitement.

**SCAV.** M José Cachim assure l'intérim. Des réflexions sont en cours concernant l'avenir de ce service. Le service de base reste néanmoins assuré.

**Permis de construire.** Une formule simplifiant les démarches d'obtention de permis de construction pour de petites structures agricoles est mise en place.

**Betteraves.** L'obtention de quotas suscite le débat depuis longtemps. Un bureau indépendant a été mandaté pour évaluer cette question et assurer l'avenir de la production de betteraves. Il faut profiter de l'attribution de quotas pour développer cette production dans le Canton.

**Train d'ordonnances 2017.** Le CF a mis en consultation le nouveau train d'ordonnances. Les simplifications administratives manquent encore. Les paysans doivent être des entrepreneurs. Cette tâche impose une formation complète et large. Le métier d'agriculteur évolue rapidement.

L'intégration du numérique sera importante dans le secteur primaire. Ce pourrait être une opportunité pour beaucoup d'exploitations. Il faut donc anticiper, se renseigner et se former.

Au salon de l'agriculture, M. Gerber participera à une discussion sur ce sujet bel et bien d'actualité. Il souhaite de fructueux débats à l'assemblée et plein succès sur les exploitations.

*La parole est donnée à Monsieur Frédéric Lovis, président du Parlement jurassien.*

Monsieur Lovis apporte les salutations du législatif cantonal. Les autorités saluent les initiatives prises par la CJA qui joue un rôle important dans un monde en pleine mutation. L'économie agricole est en retrait, mais toujours indissociable du paysage jurassien au sens large. Le parlement est sensible à toutes les démarches constructives du secteur agricole.

L'importance et l'enjeu de l'alimentation, ainsi que la place de l'agriculture dans nos régions est fondamentale. L'agriculture et l'environnement sont des sujets qui touchent particulièrement les politiques. M. Lovis invite les membres à interroger autant que possible les autorités sur les thèmes touchant l'agriculture.

*La parole est donnée à Monsieur Stéphane Babey, Maire de la Commune d'Alle.*

Au nom des autorités communales, M. Babey souhaite la bienvenue à toutes et tous. Alle a toujours entretenu une relation particulière avec le monde agricole. Depuis longtemps, les céréales transitent par Alle pour être diffusées dans le reste de la Suisse.

Entre les contraintes environnementales, le tourisme d'achat et les prix ridicules, la tempête actuelle ne semble pas vouloir se calmer. Bien agile celui qui dira quand reviendra le soleil.

Enfin, M. le Maire aborde la question du transport de marchandises par le rail. Créer une plateforme de transbordement dans la commune permettra d'assurer l'utilisation de la ligne et d'assurer le transport des biens agricoles.

### **3. Désignation de scrutateurs**

Le président propose deux scrutateurs, Guy Juillard et Gérard Guédât. Ils sont élus par l'assemblée.

### **4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2016**

Le PV de l'assemblée générale 2016, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet de la CJA, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

### **5. Rapport d'activités 2016**

Le directeur Michel Darbellay présente le rapport d'activités 2016.

**Année agricole.** Une fois de plus, la météo capricieuse et des marchés en crise ont mis à mal la trésorerie de nombreuses exploitations. Certains marchés ont néanmoins tiré leur épingle du jeu. La diversification des exploitations permet d'amortir les effets de ces crises.

Le rythme de l'évolution structurelle de l'agriculture ralentit et c'est tant mieux. Les 952 exploitations du canton comptent parmi les plus grandes du pays. Cependant, la chasse aux hectares n'est pas forcément la meilleure solution d'avenir.

Les conditions de productions et l'assolement de la région se prêtent bien à l'agriculture biologique qui connaît une forte progression dans le canton. Il faut néanmoins que le marché réponde à long terme.

Dans le marché laitier, malgré les démarches entreprises par la CJA, le marasme est toujours de mise. 17 exploitations ont cessé de produire du lait cette année. La production s'est néanmoins maintenue à 94 mio de kg. La CJA continuera de revendiquer un prix du lait défini par les besoins des producteurs et pas seulement par les marchés internationaux. Le prix correct du lait de fromagerie et du lait bio ne doit pas occulter le prix indigne du lait d'industrie.

**Politique agricole.** Les conditions cadres politiques sont timides pour l'organisation des marchés. Le soutien via les paiements directs, ainsi que la réceptivité des chambres fédérales aux inquiétudes de l'agriculture sont toutefois à saluer.

Au-delà des paiements directs, il importe de redonner des perspectives à nos producteurs, à nos familles paysannes. En opposant un contre-projet à l'initiative Pour la sécurité alimentaire, le Conseil des Etats a reconnu une lacune dans la Constitution. L'agriculture doit saisir l'opportunité de faire passer le contre-projet. Un échec affaiblirait durablement le pouvoir d'influence du secteur agricole. Les attaques subies par l'agriculture ces derniers temps rendent ce défi encore plus important. En s'appropriant ce contre-projet, en dirigeant son interprétation, l'agriculture prendra en main son destin.

**Aménagement du territoire.** L'initiative vise la sécurité de l'approvisionnement également via la préservation des terres cultivées. Sans figer le développement socio-économique, le foncier doit être préservé.

**Projet Réfugiés.** 80 migrants ont passé pas moins de 760 journées sur 17 exploitations pour effectuer des activités non-lucratives. Le projet sera reconduit.

**Betteraves.** Des quotas ont été distribués en Ajoie, ce qui augmente la production de 50%.

**Marchés de bétail.** 131 bovins de plus que l'année précédente ont été commercialisés en 2016. Leur nombre s'élevant alors à 4064 bêtes. La viande bovine indigène est très prisée et les prix restent soutenus. Les surenchères se montent à 39 ct pour les VK et 42 ct pour les broutards. La plus-value globale s'élève à 730'000 fr. en faveur des producteurs.

**Réseaux écologiques.** 11 réseaux écologiques portés par la CJA totalisent plus de 600 contrats pour une surface de 3500 ha. Dès 2018, l'objectif est de passer de 11 à 7 réseaux. La baisse de 30% des contributions réseau que l'OFAG entendait proposer ne figure pas dans la consultation en cours.

**Campagnols.** 3 groupes mis en place pour une surface de 1700 ha et 18 agriculteurs impliqués. La prévention grâce à une palette de mesures entend atténuer une prochaine pullulation.

**BKW.** L'action « black-out » menée par la CJA lors de la Foire du Jura pour protester contre la baisse du prix du courant entendait interroger leur réelle volonté de poursuivre une transition énergétique.

**Promotion de l'agriculture.** Les attaques que subit l'agriculture dans les médias, la pression économique et écologique impose une présence constante sur le plan de la communication. En parallèle, le lien avec les consommateurs doit sans cesse être renouvelé.

**Prestaterre CJA Sàrl.** Le secteur assurance poursuit ses prestations de conseils neutres et améliore sans cesse son offre.

**Terretraide.** Après une année de fonctionnement, 77 jours ont été effectués au cours de 12 dépannages.

Michel Darbellay termine son rapport en remerciant le comité et les collaborateurs de la CJA pour leur engagement, mais aussi les agricultrices et agriculteurs, pour leur confiance et leur énergie. C'est ensemble que nous devons relever les défis de demain.

Le rapport est mis en discussion.

M. **Vincent Vermeille** souligne que l'importance du PNRD, outil de développement rural, semble avoir été oublié. Aujourd'hui aucun des objectifs prévus n'a été mis en place. *Philippe Jeannerat répond que la CJA est impliquée dans le processus. On se rend compte aussi qu'on ne va pas où on voulait.* Beaucoup d'argent passe dans l'administration. On se pose la question de son utilité.

M. **Christophe Lerch.** Pour le blé panifiable, il manque 20% de la récolte. Comment se fait-il qu'on n'ait pas d'augmentation et toujours autant de déductions ? *M. Fritz Glauser, président FSPC, répond que la situation n'est pas si facile et ce depuis au moins 3 ans. Un immense travail a été fait au niveau des prix. Les prix ont été maintenus, mais difficilement négociables. M. Glauser s'engage pour au minimum maintenir le prix actuel.*

*M. Michel Crausaz, de Landi Arcjura, complète en disant qu'au niveau régional, on a 30% de taxes de réceptions en moins. La qualité était relativement mauvaise, ce qui rend le tout difficile à commercialiser. Idem pour l'orge. Au niveau des déductions, l'organisation compte augmenter son efficacité. Les contraintes sont toujours plus fortes. La traçabilité implique des coûts spécifiques. On veille aussi à diminuer les coûts de travail.*

M. **Fabrice Nagel** signale la bonne tendance pour la production de la betterave. Les coûts de transports sont toujours problématiques. L'opacité est terrible dans ce domaine. Il faut conserver l'acheminement par le rail pour éviter une augmentation drastique des transports en camion.

Suite à ces remarques, le rapport d'activité est accepté.

## **6. Comptes 2016**

Michel Darbellay présente les comptes 2016 de la CJA qui bouclent sur un bénéfice de 29'036 fr. Le gros du chiffre d'affaire provient des marchés de bétail.

Prestaterre a renoué avec les chiffres noirs en 2016. Le bénéfice s'élève à 1'146 fr.

Terrentraide, après sa première année de fonctionnement, présente un bénéfice de 11'018 fr. dont un apport exceptionnel de la part du fonds AGEFA.

Le fond de solidarité n'a pas été mobilisé en 2016. MD propose que le fond soit intégré dans les comptes de la CJA à l'avenir. Cette question sera traitée en même temps que l'acceptation des comptes. Compte tenu des importantes charges liées aux réseaux 2017, un montant de 20'000 fr. sera dissout de la réserve spécifique à ces projets.

La fiduciaire BDO a vérifié les comptes CJA, Prestaterre et Terrentraide. Présent à l'assemblée, son mandataire, Olivier Schaller donne lecture du rapport de vérification (18.01.2017). Il garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2016 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes de la CJA. L'assemblée accepte les comptes 2016 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

## **7. Budget 2017**

Le bénéfice projeté de la CJA s'élève à 6'700 fr. Le budget comprend une dissolution de réserve de 20'000 fr. pour les réseaux tandis que les charges salariales seront ramenées au niveau effectif 2016. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 2'820 fr. Les charges d'exploitation de Prestaterre comprennent tous les frais qui seront pris en charge par Prestaterre et refacturés à la CJA et AJAPI. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 3'195 fr. Les budgets des trois entités CJA, Prestaterre et Terrentraide 2017 sont acceptés à l'unanimité.

## **8. Désignation de l'organe de révision des comptes**

Le comité propose Réviajoie comme organe de révision des comptes pour l'année 2017. L'offre de Réviajoie est intéressante et répond aux attentes de la CJA. C'est aussi l'occasion de porter un regard neuf sur le fonctionnement des trois entités CJA – Prestaterre - Terrentraide. L'assemblée accepte le choix de Réviajoie pour la révision des comptes 2017.

## **9. Programme d'activités 2017**

Michel Darbellay présente le programme d'activité 2017 qui se résume comme suit :

- Politique agricole : le contre-projet à l'initiative de l'USP, ainsi que les différentes consultations relatives à la PA 18-21 seront les principaux thèmes.
- Groupe parlementaire agricole : consolidation des activités et suivi des dossiers parlementaires cantonaux liés à l'agriculture.
- Animation rurale et sociétés régionales : Les institutions agricoles doivent évoluer, à l'instar du reste du monde agricole. Un groupe de travail sera mis en place.

- Marchés de bétail : développement et mise en place d'un système informatique d'enregistrement des animaux avec Proviande.
- Energie et agriculture : développement des programmes de soutien AgroCleanTech. Recherche de solutions pour la valorisation de l'énergie photovoltaïque (commercialisation, autoconsommation), appui aux projets de biogaz agricole.
- Promotion de l'agriculture : reconduction des actions de communication de base.
- Raccordements. Une enquête sur le raccordement en eau et internet des fermes isolées est en cours et des solutions seront recherchées. La question de la récupération des eaux de pluies sera aussi approfondie.
- Entraide et collaborations inter-exploitations. La facilitation de la mise en commun de machines agricoles sera étudiée. Le projet « réfugiés » sera reconduit avec l'AJAM.

M. **Bertrand Mouttet** réagit au programme. On sait que des subventions fédérales ont été accordées et que les agriculteurs devraient avoir des prix préférentiels pour l'eau. Ces mesures ne sont pas effectives. Il faut ajouter cela au programme. *Réponse CJA : les communes sont autonomes pour donner ou non un prix préférentiel. Un courrier a été envoyé, mais toutes les communes ne jouent pas le jeu. Le travail a été fait, mais on continuera à faire pression. Les subventions sont attribuées en fonction des besoins en eaux du réseau. Pour l'OFAG, il n'y aurait donc pas de raison d'avoir un tarif préférentiel.*

M. **Vincent Wermeille** se réfère au point Animation rurale et sociétés régionales. Des efforts sont à faire des efforts pour mobiliser plus de monde. Il faut que la nouvelle structure reflète vraiment ce qui se passe dans le terrain.

Suite à ces remarques, le programme d'activité 2017, non-exhaustif, est accepté par l'assemblée.

## 10. Etude sur l'agriculture romande : Conclusions et suite

**Martin Pidoux**, professeur à la HAFL Zollikofen en politique et marchés agricoles présente les résultats de l'étude romande sur l'agriculture, menée en 2015 par la haute école d'agronomie.

Une diversité immense, mais un visage commun. Quel est le visage commun de l'agriculture romande ?

L'évolution structurelle est peut-être moins rapide dans le Jura parce que les exploitations sont déjà relativement grandes. L'orientation technique de l'agriculture romande est très diversifiée. Les végétaux sont toutefois les productions les plus importantes en termes de valeur. Alors que l'agriculture bio est plutôt à la traîne en Suisse-romande, le Jura fait néanmoins figure de pionnier avec plus de 10% de la SAU. Sur le front des AOP-IGP, le Jura est aussi très dynamique.

En comparaison romande, le Jura compte une part importante de la population impliquée dans le secteur primaire (7%), mais la valeur ajoutée brute ne s'élève qu'à 1% dans le canton.

## 11. Divers

M. **Fritz Glauser**, vice-président de l'USP. L'USP se préoccupe beaucoup des marchés. Un GT sera mis en place pour trouver des solutions dans le marché laitier. Il est urgent de résoudre ce problème. *Situation des betteraves.* Le prix est encore insuffisant. On essaie de trouver des solutions au niveau politique pour adapter la protection à la frontière.

*Loi chocolatière.* Sujet compliqué, pas encore résolu.

*Ouverture des marchés.* Les accords de libre-échange donnent beaucoup de soucis aux producteurs. Il faut les éviter.

*PA 18-21 en consultation.* Immense travail fourni. Les conditions pour toucher les crédits d'investissement rendraient énormément de projets difficiles à mettre en œuvre.

LAT. La 2<sup>e</sup> étape de la révision de la LAT, concernant les constructions hors zone à bâtir, sera à surveiller.

*Initiative et contre-projet.* Permet d'inscrire la sécurité alimentaire dans la constitution. Le contre-projet permet d'inclure les autres initiatives et de préserver la plupart des éléments mis en avant dans l'initiative. Réflexion globale de la fourche à la fourchette et répartition de la plus-value. Un large soutien au contre-projet augmente les chances d'un oui dans les urnes. Les organisations doivent être unies derrière ce contre-projet. Le oui pourra influencer les discussions de la PA 22+.

M. **Olivier Girardin** salue les participants et particulièrement les élèves présents à cette assemblée. Le directeur de la FRI indique que 89 apprentis sont en formation agricole dont 30% de filles. 69 personnes se forment en intendance. La FRI souhaite que le brevet soit suivi par envie et non par obligation (44 personnes). De nombreuses offres de formation agricole sont proposées.

Après avoir abordé quelques projets en cours, M. Girardin conclut en saluant la collaboration étroite entre les institutions dont la CJA.

M. **Jean-Paul Lachat**, chef de l'ECR, fait part de quelques communications.

*CTT.* Modification de dispositions relatives aux contrats de travail. Le salaire de référence sera renvoyé aux normes nationales. Les heures de travail hebdomadaire ont été harmonisées à 50 h par semaine.

*Pulvérisateurs.* Une contribution pour équiper les pulvérisateurs de systèmes de rinçage peut être demandée à l'ECR.

*Terrains en pente.* Contributions pour les terrains en pente de plus de 18% en plaine. Les parcelles sont à annoncer à l'ECR.

*Mesures de prévention de l'érosion.* Les mesures pour lutter contre l'érosion sont obligatoires et doivent prévenir l'érosion afin de garantir la fertilité des sols. Les mesures sont à prendre dès le premier cas. L'ECR souhaite accompagner plutôt que de sanctionner. Il faut donc contacter l'ECR dès qu'un cas se présente et être réactif.

*Renouvellement de la convention avec la FRI* cette année.

M. **Werner Winkler**, président de la Société de laiterie de Courgenay intervient concernant la convention pour assurer la qualité du lait transformé en fromage signée avec CASEI. En 2007, la RCJU s'est retirée de cette convention pour donner le mandat au SCAV. CASEI a aujourd'hui repris ce mandat. Selon lui, ce n'est pas aux producteurs de payer cette contribution. *Réponse ECR : C'est une charge qui doit être assumée par le transformateur. Dans cette convention, le conseil lié à la production de fromage est intégré. C'est pour cela que le canton a retiré sa subvention. Comme la question revient et si les coûts se répercutent sur les producteurs laitiers. Jean-Paul Lachat s'engage à réévaluer cette question.*

M. **Christophe Eggenschwiler** transmet les salutations de Mooh et Miba. La situation du marché du lait est générale et préoccupe toutes les régions de Suisse. Miba révisé actuellement ses statuts suivant 2 objectifs :

- Miba ne commercialise plus de lait -> adaptation en ce sens et délimitation des activités avec celles de Mooh

- Distribution des dividendes aux producteurs MIBA. La manière est à définir.

*Transformation.* Le projet de fromagerie au Noirmont va bon train. MIBA se réapproprie la transformation grâce à ce projet. L'aspect touristique sera intégré au projet.

*Mooh.* Il faut se donner le temps de se mettre en place. La création de Mooh ne changera pas les paramètres de prix du lait en quelques mois. L'organisation s'attribue la marge la plus petite possible (0,5 cts). Il faut regrouper les forces et travailler ensemble. Travailler de manière efficace (réforme du système de transport), innovation 4.0, digitalisation complète des processus.

*Systèmes de gestion des quantités.* A quoi cela sert-il d'avoir une référence si les frontières sont ouvertes ? Il faut un paquet de mesures générales pour s'en sortir.

*Distributeurs.* Les marges des distributeurs doivent être réellement remise en question. Qui peut taper sur les doigts de la grande distribution ? La défense agricole peut le faire.

**M. Michel Guédat.** Il paraît que de la viande aux hormones arrive en Suisse... Le CF aurait peur de l'interdire. Comment peut-on s'informer ? *Réponse CJA : L'intervention est justifiée. C'est aberrant d'interdire les choses en CH et d'autoriser leur importation mais l'OMC est relativement large à ce sujet. La déclaration est obligatoire et c'est là-dessus qu'il faut être intransigeant.* Campagnols. Une catastrophe se prépare. Les pullulations sont toujours plus proches. La faute au plan lièvre ? Qui pour remplacer les renards ? Il faut rétablir l'équilibre. *La FRI s'en occupe, mais il faut aussi s'intéresser à son projet.* Les sangliers font encore énormément de dégâts. Les propositions concrètes : interdiction de tirer les prédateurs. Il faut arrêter l'affouragement des sangliers. *Réponse ENV. Le réchauffement climatique est notamment en cause. On cherche des solutions. M. Patrice Eschmann souligne encore que les échanges sont fructueux avec la CJA et l'équilibre doit guider la réflexion.*

**M. Frédy Leiser** demande des explications concernant l'épizootie des chèvres à Courrendlin. *M. Jacques Gerber assure que les mesures d'importations ont bien été respectées. Le contrôle en Belgique n'était vraisemblablement pas suffisant. Le SCAV a demandé à la Confédération d'enquêter en Belgique. Une obligation de prélèvement sanguin est discutée pour les futures importations, bien que cela génère des coûts répercutés sur l'acquéreur. S'agissant de Courrendlin, la caisse des épizooties est entrée en matière pour un dédommagement lié aux coûts effectifs.*

**M. Bertrand Mouttet** intervient sur le discours de M. Jacques Gerber. Les gens qui sont à l'OFAG ont fait de hautes études, mais ils sont incapables. Est-ce qu'il faut vraiment demander à tous les jeunes de faire des hautes études ? Est-ce que cela augmentera le prix du lait ? On veut des actions efficaces ! La marge des distributeurs est scandaleuse. Le prix indicatif ne correspond pas au prix touché par les producteurs et le prix du lait sur les étalages est resté le même. Il ne faut pas avoir fait des études pour voir ça ! Il faut que les producteurs soient rémunérés pour ce qu'ils produisent.

**M. Claude Baehler**, président de Prométerre, salue la franchise et les discussions de l'assemblée. Le rapport de l'USP fait dormir ? Nous voulons vraiment apporter des informations aux agriculteurs et au niveau plus haut. Il faut communiquer les besoins. Il faut que la population nous soutienne. Nous faisons volontiers les porte-paroles de l'agriculture, mais il faut transmettre les revendications.

**M. Jean-Claude Villat** regrette que les coupes de bois ne rapportent rien et que d'un autre côté on touche des subventions pour construire, souvent avec du bois étranger (indirectement). *Réponse ENV : répond que c'est un fait, le bois suisse n'est pas concurrentiel. C'est uniquement le marché qui fait utiliser le bois étranger. C'est aux scieries de se remettre en question.*

**M. Paul Choulat** se réfère à l'annulation d'Expo-Bulle. Qu'en est-il de la situation de la BVD dans le canton du Jura ? Il dénonce également l'affaire Ceppi en déplorant que les réclamations répétées des agriculteurs n'ont pas eu de suites contrairement aux plaintes de certains collaborateurs du SCAV qui ont suffi à faire bouger les choses. *Jacques Gerber : la question de la BVD est suivie. Concernant le SCAV, il faut tourner la page. Aujourd'hui, il faut reconstruire un service qui répond aux bases légales, avec une nouvelle dynamique. Ce n'a pas été une pesée d'intérêt entre les agriculteurs et les fonctionnaires. Une série de facteurs ont conduit à cette issue.*

**M. Fabrice Nagel** pointe du doigt la mise aux normes des pulvérisateurs. Pourtant membre de l'ASETA, il n'a pas été consulté sur ce sujet. *Réponse ECR : c'est une mesure de protection des ressources qui n'est pas encore obligatoire. Par contre, cela deviendra obligatoire à partir de 2023 dans les exigences PER.*

Motion protection des abeilles. Pour Fabrice Nagel, cette motion est inutile. On ne traite pas par plaisir, mais on sait ce qu'on fait et comment on travaille avec. Le fait que des agriculteurs soutiennent cette motion lui pose problème. La démission du responsable de la station phytosanitaire qu'il avait demandé à l'AG SPPA est réitérée. Il n'est pas d'accord qu'on prône l'augmentation du bio. Le marché doit s'en sortir tout seul. On doit soutenir tout le monde. *Réponse FRI : Ce que le responsable*

*de la station phyto a évoqué de manière personnelle lors d'un débat public ne remet pas en question ses compétences. Ce n'est pas le rôle de la station phyto que de soutenir l'utilisation de PPh. Réponse CJA : Un mot devrait être adressé au responsable de la station phyto pour davantage de retenue liée à sa fonction. En revanche, il ne faut pas stigmatiser les productions. Non, on n'en fait pas que pour la bio mais force est de constater que cette production a du potentiel et génère des plus-values intéressantes, rétribuées par le marché.*

M. **Bernard Theubet**, répond que la CJA a beaucoup à faire dans tous les milieux et il ne faut surtout pas que les différentes productions se mettent dos à dos. Tout le milieu agricole doit être solidaire. Un élève de Courtemelon s'adresse à la presse locale et demande si les médias ne doivent pas soutenir la production régionale aussi, en faisant référence à une annonce d'une grande surface française, pour de la viande, en une d'un journal régional.

Philippe Jeannerat clôt l'assemblée à 12h45 en remerciant la SPPA pour l'accueil et l'organisation.

Après le repas, un atelier de réflexion sur les stratégies d'avenir des exploitations jurassiennes est proposé. Les participants sont invités à s'interroger sur la situation future de leur exploitation.

## **Nos partenaires cotisants**

---

COOPERATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS  
AGRO-CENTRE COURTETELLE  
LANDI ARCJURA SA  
AJAPI  
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHATEL  
FEDERATION JURASSIENNE DU MENU BETAİL  
BIO JURA  
JURA-BETTERAVES  
FEDERATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA  
FEDERATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN  
SWISSHERDBOOK JURA  
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN  
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN  
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA  
FENACO  
MIBA  
ASSOCIATION DES PLANTEURS DE TABAC DU JURA  
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE  
SOCIETE DES VETERINAIRES JURASSIENS  
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS

## Organes de la Chambre jurassienne d'agriculture

---

### Comité de la Chambre jurassienne d'agriculture

Avec voix délibérative : M. Philippe Jeannerat (président), Epauvillers ; M. Romain Surdez (vice-président), Les Breuleux ; Mme Corinne Gerber, Porrentruy ; Mme Céline Odiet, Bourignon ; Mme Marie-Claude Boegli, Courtételle ; M. Pierre-André Hulmann, Montmelon ; M. Jean-Marc Nagel, Charmoille ; M. Nicolas Pape, Pleigne ; M. Jean-Bernard Chavanne, Coeuve.

Avec voix consultative : M. Jean-Paul Lachat, chef ECR ; M. Noël Saucy, président FRI, M. Samuel Pfister, représentant CJA au comité de l'USP, M. Ronny Villiger, délégué des Jeunes agriculteurs jurassiens.

### Collaborateurs

CJA : Michel Darbellay (directeur), Ignace Berret (animateur rural), Eloïse Oeuve (secrétaire-comptable)  
Prestaterre CJA Sàrl : Stéphanie Choulat (secrétaire et collaboratrice assurances), Paul-André Houlmann (conseiller en assurances).

**Organe de révision des comptes** : RéviAjoie Sàrl, Porrentruy

### Délégations (organisations jurassiennes)

- Fondation Rurale Interjurassienne : MM Noël Saucy, Philippe Jeannerat, Michel Darbellay
- Parc naturel régional du Doubs : M. Pierre-André Hulmann
- Comité de gestion de la caisse des épizooties : Mme Corinne Gerber et M. Nicolas Pape.
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques : M. Michel Darbellay
- Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique : Mme Céline Odiet
- Groupe cheval : Mme Céline Odiet

### Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

**Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture** : Sept délégué(e)s de la CJA représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP. Chambre suisse d'agriculture : M. Samuel Pfister et M. Michel Darbellay. Comité directeur de l'USP : M. Samuel Pfister.

Au **comité de AGORA** : MM Philippe Jeannerat (membre) et Michel Darbellay (membre), CJA. M. Jacques Gerber, Ministre DES (invité) et M. Jean-Paul Lachat, chef ECR (invité).

Au **comité du journal AGRI** : M. Michel Darbellay

Au comité de la **Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie** et au comité de la **CH-assurance bétail de boucherie** : M. Michel Darbellay

Au comité d'**IP-Suisse** : M. Christophe Ackermann, Bourignon

Au **comité Bio Suisse** : M. Milo Stöcklin

Au **conseil d'administration de Suisse Grêle** : M. Claude Ackermann, Bourignon

Au comité de l'**Association des planteurs de betteraves ABSO** : M. Patrick Roth, Montignez

Au **comité de Mooh** : MM. Daniel Studer, Lugnez, Boris Beuret, Corban. (Egalement au conseil d'administration de MIBA avec Roger Frossard, Les Pommerats).

Au **comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière** : M. Michel Darbellay

# Soyez curieux!



 du contenu interactif

 un outil de recherche performant

 des archives structurées



**Téléchargez  
gratuitement  
l'application Agri  
pour suivre l'actu  
agricole en continu  
et lire votre hebdo  
sur tablette  
et smartphone**



**Agri** HEBDOMADAIRE PROFESSIONNEL  
AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

# Parce que l'agriculture a besoin de spécialistes



En tant que coopérative petite et attractive nous offrons dans les régions rurales en Suisse des prestations d'assurances orientées aux besoins des clients.

**Agence Courtételle**  
Prestaterre CJA Sàrl  
Rue St-Maurice 17  
2852 Courtételle  
Tél. 032 426 83 01  
[www.emmental-versicherung.ch](http://www.emmental-versicherung.ch)

***emmental***  
  
assurance

